

Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône

(SIED 70)

20, avenue des Rives du Lac – 70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE

Tél. : 03.84.77.00.00 – Fax : 03.84.77.00.01

E-mail : contact@sied70.fr




**REUNION DU COMITE SYNDICAL
Samedi 27 février 2016 à 9 heures 30**

**à l'amphithéâtre de l'ESPACE 70
route de Saint-Loup à VESOUL**

Accueil à partir de 9 heures

*Attention au
lieu de réunion*

ORDRE DU JOUR

-  Le rapport d'activité 2015
-  Les comptes administratifs 2015
-  Les budgets 2016

**Pour délibérer valablement 290 délégués
devront participer à cette réunion.
Merci à toutes et tous pour votre présence.**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE**

POUVOIR

à remettre en début de séance par le titulaire du pouvoir qui aura à émarger à la place du délégué représenté

Je soussigné (e), délégué (e) de la commune
de....., empêché (e) d'assister à l'Assemblée Générale du 27 février 2016 donne pouvoir à
M....., délégué (e) de la commune de, pour me
représenter et voter en mon nom à cette réunion.

Fait à le
(1)

(1) Ecrire « Bon pour pouvoir »

Nota : - pour sa commune d'élection, un suppléant n'a pas besoin du pouvoir d'un titulaire

- un délégué ne peut disposer que d'un seul pouvoir

- le pouvoir ne sert pas au calcul du quorum.

RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Six faits marquants au cours de cette année 2015 :

- 1/ La célébration du 20^{ème} anniversaire du SIED 70. C'est à l'issue du Comité Syndical du 12 septembre 2015 qu'une petite cérémonie a marqué cet événement.
- 2/ La décision du Comité Syndical, au cours de cette même séance, d'une nouvelle prise de compétence du SIED 70 en ajoutant, à ses compétences optionnelles, celle relative aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques en prévoyant la mise en place de 45 bornes de recharges, les frais de mise en place de ces bornes, d'une part, et les coûts de fonctionnement durant les 3 premières années, d'autre part, étant entièrement pris en charge par le Syndicat.
- 3/ La création de la commission consultative paritaire prévue dans le cadre de la loi 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV). Cette commission est constituée d'un représentant de chacune des 21 EPCI de Haute-Saône et de 21 délégués du Syndicat. Elle doit coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.
- 4/ La signature, le 16 novembre 2015, d'une convention d'alliance avec les 7 autres syndicats départementaux d'énergie de Bourgogne Franche-Comté créant ainsi un Pôle Energie Bourgogne Franche-Comté destiné à devenir un acteur majeur pour la mise en œuvre opérationnelle de la politique énergétique de la future région sur l'ensemble des départements.
- 5/ La décision de la commune de Plancher-Bas, dont la population est passée au-dessus de 2000 habitants, et qui a choisi, en accord avec le SIED 70, de maintenir la perception de la TCFE par le Syndicat pour 2016 et 2017 en contrepartie du maintien du régime de financement des travaux réservés aux communes de moins de 2000 habitants.
- 6/ L'arrivée de Monsieur Fabrice TONGHINI qui sera appelé à remplacer le directeur actuel du SIED 70, Monsieur Jean-Paul BARSOT, dont le départ à la retraite est fixé le 10 mars 2016.

Le recueil des actes administratifs de l'année 2015 annexé au présent rapport décrit les décisions prises par le Comité syndical lors des réunions des 21 mars et 12 septembre 2015, le Bureau syndical lors des réunions des 17 février, 17 et 31 mars, 12 mai, 7 juillet, 18 août, 7 octobre et 8 décembre 2015 et par le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR lors des réunions des 12 mai, 7 juillet et 8 décembre 2015.

Le rapport d'activité 2015 du SIED 70 qui est téléchargeable sur le site du SIED 70 www.sied70.fr sera présenté en séance.

COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2015

Le SIED 70 dispose d'un budget principal et de 5 budgets annexes :

1. « Conseil » ;
2. « Prestations de services » ;
3. « Chaufferie de Scey-Sur-Saône » ;
4. « Chaufferie de Gy » ;
5. « Chaufferie de Marnay ».

Le budget principal et le budget annexe « Conseil » relèvent de la nomenclature M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif. Les autres budgets annexes sont soumis à la nomenclature M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux (SPIC).

On trouvera ci-dessous le récapitulatif de ces comptes administratifs dont le détail figure en fin du présent rapport :

Désignation du budget M14	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat	
Principal	5 375 083,20	11 302 020,00	5 926 936,80	18 391 023,84	16 194 231,90	- 2 196 791,94	3 730 144,86
annexe Conseil	40 191,66	40 191,66	0	0	0	0	0

Désignation du budget annexe M4	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €
	Dépenses et RAR (1)	Recettes et RAR (1)	Résultat	Dépenses et RAR (1)	Recettes et RAR (1)	Résultat	
Prestations de services	9 885,44	9 885,44	0	0	0	0	0
Chaufferie de Scey	106 893,74	115 590,89	8 696,89	47 320,02	38 623,13	- 8 696,89	0
Chaufferie de Gy	93 206,40	56 439,29	- 36 767,11	330 351,87	378 418,79	48 066,92	11 299,81
Chaufferie de Marnay	50 850,90	52 005,58	4 851,14	1 053 168,63	1 049 472,17	- 3 696,46	1 154,68

(1) RAR : restes à réaliser

Les caractéristiques principales de ces comptes administratifs sont les suivantes :

Budget principal :

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation d'environ 2 000 000 € par rapport à 2014 et en diminution d'environ 600 000 € si l'on fait abstraction des amortissements qui augmentent d'environ 2 600 000 €. Cette augmentation des amortissements est due au rattrapage des amortissements des subventions versées aux communes depuis 2006 et non encore réalisés. Les recettes de fonctionnement égales à environ 11 300 000 € reposent principalement sur la TCFE : 3 160 000 € et les redevances de concession : 1 307 000 €.

Ainsi, l'excédent de fonctionnement est d'environ 6 000 000 €.

Le déficit d'investissement est d'environ 2 100 000 € en baisse d'environ 900 000 € par rapport à 2014, mais avec une recette exceptionnelle de 2 600 000 € des amortissements des subventions notée ci-dessus.

On peut remarquer que les dépenses pour les travaux d'électrification (compte 2315) sont en augmentation d'environ 9,2% par rapport à 2014.

Globalement, l'excédent budgétaire en fin d'exercice est d'environ 3 730 000 € à comparer à celui de 2014 égal à environ 3 900 000 €.

Il est précisé qu'un excédent est nécessaire pour assurer la trésorerie compte tenu des décalages entre les dépenses et les recettes pour éviter d'avoir recours à une ligne de trésorerie qui génère des frais financiers. Il permet également d'absorber les fluctuations d'activité et des flux financiers d'un exercice à l'autre.

Budgets annexes :

Le personnel est rémunéré par le budget principal. Toutefois les charges salariales des agents du service EnR qui travaillent sur des dossiers relevant du budget principal et des 5 budgets annexes sont réparties entre le budget principal et les budgets annexes dans les conditions suivantes :

A) Répartition du salaire de la chargée de mission ENR :

Salaire 2015 de la chargée de mission ENR : A=57 381,81 €

Elle est intervenue au cours de l'année 2015 sur le budget principal pour 10 % de son temps de travail au titre des certificats d'économie d'énergie et pour le reste sur les 5 budgets annexes du syndicat

Salaire de la chargée de mission ENR à imputer aux budgets annexes : B=Ax90%=51 643,63 €

La répartition sur les budgets annexes est la suivante :

- Pour le budget annexe "Prestations de services" : selon la différence entre les prestations facturées et les dépenses de ce budget annexe

Salaire de la chargée de mission ENR à imputer : C=9 368,44 €

- Pour les budgets annexes des 3 chaufferies : selon les durées précisées sur le tableau ci-dessous

Nombre de jours travaillés par an : 52x5-25jours de congés -2jours supplémentaires - 11 jours fériés

Nombre de jours travaillés par an : D=222

Coût journalier du salaire 2015 de la chargée de mission ENR : E=A/D=258,48 €

Temps passés par étape	chantier	factures	autres	facturation clients	suivi exploitation	budget	TOTAL jours	Salaire à imputer
Gy	8	6	3	3	4	2	26	F= 6 720,48 €
Marnay	14	9	6	2	2	2	35	G= 9 046,80 €
Scy			6	6	8	2	22	H= 5 686,56 €

- Pour le budget annexe "Conseil" : le reste de son temps, soit : I=B-C-F-G-H=20 821,35 €

B) Répartition du salaire du Conseiller en énergie partagé :

Salaire 2015 du Conseiller en énergie partagé : J=27 671,87 €

Il est intervenu au cours de l'année 2015 sur le budget principal pour 30 % de son temps de travail au titre des certificats d'économie d'énergie et des travaux d'optimisation de l'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage et pour le reste sur le budget annexe "Conseil"

Salaire du Conseiller en énergie partagé à imputer sur le budget annexe "Conseil" K=Jx70%=19 370,31 €

C) Montant des salaires à verser par les budgets annexes au budget principal : L=B+K=71 013,94 €

En application des dispositions retenues, ces charges salariales sont supportées par le budget principal qui verse aux budgets annexes une aide correspondante.

Budget annexe "Conseil"

Les recettes correspondent à des participations de la Région Franche-Comté de 15 000 € et de communes ayant bénéficié du conseil en énergie partagé (3 758 €) et à une aide du budget principal de 21 433,66€ pour compenser la charge salariale de 40 191,66 € et ainsi équilibrer les comptes.

Budget annexe "Prestations de services"

La rémunération de l'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisée par le SIED 70 correspond à la cotisation foncière des entreprises et l'excédent qui correspond à la charge salariale de l'agent affecté à ce service est reversé au budget principal.

Budget annexe "Chaufferie de Scy-sur-Saône-Et-Saint-Albin"

Les dépenses et recettes du budget d'exploitation sont à peu près égales à celles de 2014. Avec un déficit d'investissement de 8 696,89 € et des restes à réaliser de 7 824,93 € correspondant à une partie de l'excédent d'investissement à financer en 2016, l'excédent budgétaire global de 2015 est nul.

Budget annexe "Chaufferie de Gy" :

Le prêt du budget principal de 56 785,03 € accordé en 2012 et 2013 reste à rembourser en 2016, et fait donc l'objet de restes à réaliser de ce même montant. Ainsi le résultat cumulé est donc égal à - 36 767,11 € en exploitation et + 48 066,92 € en investissement, soit un total cumulé de + 11 299,81€.

Budget annexe "Chaufferie de Marnay"

En investissement, après avoir constaté les restes à réaliser en dépenses correspondant au remboursement du prêt provisoire accordé par le budget principal (195 709,46 €) et les aides financières à recevoir en 2016 (110 600 €) on obtient un déficit global d'investissement de 3 696,46 € qui, intégré en restes à réaliser d'exploitation conduit à un résultat cumulé total de 1 154,68 €.

BUDGETS PRIMITIFS 2016

1/ Budget principal :

La section de fonctionnement :

Ce budget repose sur un total de recettes de fonctionnement de 10 842 350 € comprenant principalement l'excédent 2015 (3 730 000 €), la TCFE (3 200 000 €, en diminution par rapport à la prévision 2015 pour tenir compte de la baisse des consommations d'électricité dues à la douceur climatique, mais aussi aux économies d'énergie réalisées par chaque consommateur) et les redevances de concession (1 280 000 €, en diminution également par rapport à 2015 compte tenu de l'influence de la perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité dans le calcul des redevances d'investissement).

Les dépenses de fonctionnement sont de 8 114 860 € dont 3 676 150 € pour financer l'investissement et 3 368 000 € de dotations aux amortissements.

Le financement du personnel affecté aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie représente une somme de 75 000 €. Contrairement aux dispositions retenues depuis l'instauration de la TCFE, le budget 2016 ne prévoit plus de financer les charges des personnels du SIED 70 affectés aux chaufferies. Toutefois, le budget principal continue à compléter le financement du CEP par une contribution de 27 900 € qui figure au compte 657363. Les charges des personnels affectés aux chaufferies et au CEP sont calculées comme il est indiqué ci-dessous :

A) Répartition du salaire de la chargée de mission ENR :

Salaire 2015 de la chargée de mission ENR : $A = 60\,000,00\text{ €}$

Elle est intervenue au cours de l'année 2015 sur le budget principal pour 10 % de son temps de travail au titre des certificats d'économie d'énergie et pour le reste sur les 5 budgets annexes du syndicat

Salaire de la chargée de mission ENR à imputer aux budgets annexes $B = A \times 90\% = 54\,000,00\text{ €}$

La répartition sur les budgets annexes est la suivante :

- Pour le budget annexe "Prestations de services" : selon la différence entre les prestations facturées et les dépenses de ce budget annexe, soit $C = 14\,400\text{ €}$

- Pour les budgets annexes des 3 chaufferies : selon les durées précisées sur le tableau ci-dessous

Nombre de jours travaillés par an : 52x5-25 jours de congés -2 jours supplémentaires - 11 jours fériés

Nombre de jours travaillés par an : $D = 222$

Coût journalier du salaire 2015 de la chargée de mission ENR : $E = A/D = 270,27\text{ €}$

Temps passés par étape	relation entreprises	facturation clients	suivi exploitation	budget	TOTAL jours	Salaire à imputer
Gy	6	8	4	2	20	F=5 500 €
Marnay	16	6	8	2	32	G=8 700 €
Scey	8	6	8	2	24	H=6 500 €

- Pour le budget annexe "Conseil" : le reste de son temps, soit : $I = B - C - F - G - H = 18\,900\text{ €}$

B) Répartition du salaire du Conseiller en énergie partagé :

Salaire 2015 du Conseiller en énergie partagé : $J = 30\,000\text{ €}$

Il est intervenu au cours de l'année 2015 sur le budget principal pour 30 % de son temps de travail au titre des certificats d'économie d'énergie et des travaux d'optimisation de l'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage et pour le reste sur le budget annexe "Conseil"

Salaire du Conseiller en énergie partagé à imputer sur le budget annexe "Conseil"

C) Montant des salaires à verser par les budgets annexes au budget principal : $L = B + K = 75\,000\text{ €}$

La section d'investissement :

Lors de sa réunion du 8 décembre dernier, le Bureau syndical a aménagé les conditions de financement du renouvellement des installations d'éclairage public en affirmant la priorité donnée à la suppression des luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution de lampes à vapeur de mercure.

Outre les amortissements, les dépenses et recettes d'investissement sont déterminées, à partir de l'autofinancement du SIED 70, des recettes envisagées basées sur les aides du compte d'affectation spéciale « financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale » (FACÉ) de 2015, (celles de 2016 n'ayant pas été notifiées à la date de rédaction de ce rapport), la participation de l'ADEME et de la Région sur le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques, le financement des concessionnaires et les participations des demandeurs de travaux calculées en tenant compte des modifications des participations du SIED 70 précisées ci-dessus (voir les fiches ci-jointes) et la répartition des dépenses et recettes dues aux travaux est indiquée sur le tableau ci-après :

PRO-GRAM-MES	TRAVAUX	Montant global TTC des travaux	Montant global HTVA des travaux du programme	Montant HT des travaux facturés aux entreprises	Montant des travaux en régie	Montant minimum HT des travaux subventionnables par le FACÉ ou l'ADEME (IRVE)	Ventilation des ressources				
							TVA récupérée	FACÉ ou ADEME (IRVE)	Région	Concessionnaires	Demandeurs de travaux
TRAVAUX SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE											
FACE	tranche A/B : renforcement	1 656 000 €	1 400 000 €	1 278 500 €	121 500 €	1 398 750 €	256 000 €	1 119 000 €	0 €	0 €	0 €
	tranche A/B : extension	414 000 €	350 000 €	319 600 €	30 400 €	347 500 €	64 000 €	278 000 €	0 €	0 €	0 €
	tranche S : sécurisation fils BT nus	331 000 €	280 000 €	255 700 €	24 300 €	272 500 €	51 000 €	218 000 €	0 €	0 €	0 €
	tranche S' : sécurisation petits fils BT nus	213 000 €	180 000 €	164 400 €	15 600 €	177 500 €	33 000 €	142 000 €	0 €	0 €	0 €
	tranche C : aménagement esthétique	769 000 €	650 000 €	593 600 €	56 400 €	457 500 €	119 000 €	366 000 €	0 €	0 €	195 000 €
syndical	aménagement esthétique A8	710 000 €	600 000 €	547 900 €	52 100 €	0 €	110 000 €	0 €	0 €	240 000 €	270 000 €
	extension avec PCT (sans R2 dans 2 ans)	1 537 000 €	1 300 000 €	1 187 200 €	112 800 €	0 €	237 000 €	0 €	0 €	520 000 €	160 000 €
	extension hors PCT (avec R2 dans 2 ans)	177 000 €	150 000 €	137 000 €	13 000 €	0 €	27 000 €	0 €	0 €	0 €	27 000 €
Totaux des travaux sur le réseau d'électricité		5 807 000 €	4 910 000 €	4 483 900 €	426 100 €	2 653 750 €	897 000 €	2 123 000 €	0 €	760 000 €	652 000 €
TRAVAUX SUR LES INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES											
Total		582 750 €	492 750 €	450 000 €	42 750 €	450 000 €	0 €	225 000 €	45 000 €	0 €	312 750 €
INVESTISSEMENTS SOUS MANDAT : Autres programmes syndicaux :											
SEP	Eclairage public : optimisation	1 656 000 €	1 400 000 €	1 278 500 €	121 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	536 000 €
	Eclairage public	1 775 000 €	1 500 000 €	1 369 900 €	130 100 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 520 000 €
S _{GCT}	Génie civil de communications	828 000 €	700 000 €	639 300 €	60 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	767 300 €
Totaux des travaux réalisés pour le compte de tiers		4 259 000 €	3 600 000 €	3 287 700 €	312 300 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 823 300 €
TOTAUX GENERAUX		10 648 750 €	9 002 750 €	8 221 600 €	781 150 €	3 103 750 €	897 000 €	2 348 000 €	45 000 €	760 000 €	3 788 050 €

2/ Le budget annexe « Conseil » :

Les financements extérieurs attendus en 2016 relèvent de participations des communes estimées à 12 000 € qui, avec un apport du SIED 70 de 27 900 €, permettront le financement de la dépense des personnels de 39 900 € qui est reversée au budget principal.

3/ Le budget annexe « Prestations de service » :

Le budget fait ressortir une recette de 15 000 € (dont 1 € pour un rattrapage d'arrondis de TVA) qui permet de financer la taxe professionnelle et une régularisation de TVA et de reverser au budget principal 14 400 € qui correspondent aux charges salariales de l'agent intervenant dans ces prestations de services.

4/ Le budget annexe « Chaufferie de Scey-sur-Saône » :

Les recettes sur la base des tarifs en cours sont estimées à 128 600 €. Le budget prévoit également 17 000 € (compte 2315) de travaux de renouvellement de pièces usagées de la chaufferie. Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à 60 200 €.

5/ Le budget annexe « Chaufferie de Gy » :

Les restes à réaliser de 2015 en dépenses d'exploitation vont permettre de financer le remboursement des prêts accordés par le budget principal en 2012 et 2013 durant la phase de construction de la chaufferie : 56 800 € au compte 673. Ces avances ayant été perçues en exploitation doivent impérativement être remboursées sur cette même section. La vente de chaleur rapporterait une prévision de 57 000 €, pour une recette globale d'exploitation de 119 160 €. Cette recette permettrait de payer des combustibles (17 200 €), différents frais, les personnels du SIED 70 (5 500 €) et le coût d'exploitation de la chaufferie assurée par l'entreprise PALISSOT (12 000 €).

Les comptes d'exploitation et d'investissement s'équilibrent respectivement à 119 160 € et 122 060 €.

6/ Le budget annexe « Chaufferie de Marnay » :

Ce budget prévoit de rembourser le solde du prêt accordé par le budget principal durant la phase de réalisation de la chaufferie (195 800 € en dépenses d'investissement au compte 1681) et le solde des participations attendues des fonds structurels européens, de l'ADEME, et du Département (110 600 € au chapitre 13 d'investissement). Les participations des usagers du service sont estimées à 160 600 €.

Les comptes d'exploitation et d'investissement s'équilibrent respectivement à 161 800 € et 259 200 €.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
 et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
 (dernière mise à jour le 8 décembre 2015 : adaptation financement renouvellement des installations d'éclairage public)

Communes de Catégorie N°3 :

Les 3 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime urbain au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : GRAY-LA-VILLE, NAVENNE et ROYE.

Le SIED 70 réalise les travaux d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur
Amenée de l'électricité vers un équipement public (1)	100%	néant
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé (1)	100%	néant
Extension BT individuelle à la charge de la commune (1)	100%	néant
Extension du réseau pour une nouvelle exploitation agricole ou une stabulation comprenant une salle de traite (1)	100%	néant
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces lots) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC et les lotissements des bailleurs sociaux (2)	70%	30%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris Habitat70 et SOCAD) et tous les équipements exceptionnels (2)	55%	45%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 120 000 € (2)	70%	30%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 120 000 € (2)	25%	75%

(1) Pour ces travaux ERDF est maître d'ouvrage et le SIED 70 finance la totalité des contributions demandées par cette entreprise.

(2) Lorsqu'il est maître d'ouvrage, les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à une extension ou un renforcement de réseau réalisé par ERDF)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové (3)	80%	20% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové (4)	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs dans la limite de ce que le SIED 70 aurait payé aux entreprises titulaires de ses marchés et que les économies lui aient été démontrées pour ce qui concerne les renouvellements. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

(3) d'installations comprenant au minimum 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution de lampes à vapeur de mercure; ces installations sont composées de luminaires complets ou de lampes et appareillages de luminaires existants de moins de 15 ans, équipés d'une vasque et disposant d'un flux lumineux dirigé vers le ciel inférieur à 20%.

(4) ou d'installations comprenant moins de 85% de luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70

sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
(dernière mise à jour le 8 décembre 2015 : adaptation financement renouvellement des installations d'éclairage public)

Communes de Catégorie N°4 :

Les 526 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime rural au sens de l'électrification sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné :

Toutes les communes du département de la Haute-Saône autres que les 19 suivantes : ARC-LES-GRAY, CHAMPAGNEY, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, FROIDECONCHE, GRAY, GRAY-LA-VILLE, HERICOURT, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, NAVENNE, NOIDANS-LES-VESOUL, PORT-SUR-SAONE, RONCHAMP, ROYE, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAINT-SAUVEUR, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VESOUL.

Le SIED 70 réalise les travaux d'extension, de renforcement et d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités. Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1)(2)
Renforcement de réseau existant, création et raccordement sur le réseau BT existant de nouveaux postes de transformation	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus de petites sections	100%	néant
Amenée de l'électricité vers un équipement public	100%	néant
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé	100%	néant
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU (2)	100%	néant
Extension du réseau pour une nouvelle exploitation agricole ou une stabulation comprenant une salle de traite (2)	100%	néant
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel, y compris postes et raccordements HTA et BT nécessités par tout usager demandant plus de 120 kVA	55%	45%
Travaux d'éclairage public liés : fourreaux et câblote EP lors d'une extension individuelle ou lors d'un renforcement : commandes EP, repose de luminaires existants et uniquement fourreau dans le cas de passage de l'aérien au souterrain et câbles EP relevant de nouveaux départs créés lors de l'installation d'un poste de transformation	100%	néant
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien	100%	néant
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC et les lotissements des bailleurs sociaux	70%	30%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris Habitat70 et SOCAD)	55%	45%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 120 000 €	70%	30%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 120 000 €	25%	75%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

(2) La technique des travaux (aérien ou souterrain) est définie par le SIED 70. Lorsqu'il retient l'aérien, 60% du montant hors TVA de la plus value pour la réalisation en souterrain est à la charge du demandeur. A l'extérieur des bourgs, l'intégralité des nouveaux réseaux est prévue en aérien sauf s'il est démontré que le coût en souterrain est inférieur au réseau aérien. Toute dérogation à cette règle ne peut se faire sans l'accord exprès du Bureau syndical avec éventuellement l'accord du demandeur de supporter la plus-value.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

Les conditions de financements de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1)(2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à un RRCE d'aérien en souterrain)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové	80%	20% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové (4)	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs dans la limite de ce que le SIED 70 aurait payé aux entreprises titulaires de ses marchés et que les économies lui aient été démontrés pour ce qui concerne les renouvellements. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier au lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupérera dans les délais réglementaires.

(3) d'installations comprenant au minimum 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution de lampes à vapeur de mercure; ces installations sont composées de luminaires complets ou de lampes et appareillages de luminaires existants de moins de 15 ans, équipés d'une vasque et disposant d'un flux lumineux dirigé vers le ciel inférieur à 20%.

(4) ou d'installations comprenant moins de 85% de luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure.

SIED 70
BUDGET PRINCIPAL
Compte administratif 2015 et budget primitif 2016
Nomenclature budgétaire : M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
011	Charges à caractère général	155 506,99 €	216 600 €	143 636,27 €	240 400 €
60611	Eau et assainissement	215,58 €	300 €	345,90 €	400 €
60612	Energie-électricité	3 964,56 €	5 000 €	4 562,40 €	35 000 €
60622	Carburants	9 470,20 €	10 000 €	8 929,44 €	10 000 €
60631	Fournitures d'entretien	20,38 €	1 000 €	0,00 €	1 000 €
60632	Fournitures de petit équipement	107,76 €	1 200 €	562,79 €	1 200 €
60636	Vêtements de travail	0,00 €	500 €	0,00 €	1 000 €
6064	Fournitures administratives	6 187,98 €	8 000 €	7 380,45 €	9 000 €
6078	Achats d'autres marchandises	1 162,80 €	10 000 €	0,00 €	10 000 €
6135	Locations mobilières	566,74 €	1 000 €	192,73 €	2 000 €
61521	Entretien et réparations : terrains	1 131,48 €	2 000 €	1 055,40 €	2 000 €
61522	Entretien et réparations : bâtiments	0,00 €	3 000 €	127,78 €	0 €
615221	Entretien et réparations : bâtiments publics	0,00 €	0 €	0,00 €	3 000 €
61551	Entretien et réparations du matériel roulant	7 255,22 €	8 000 €	6 395,19 €	8 000 €
61558	Entretien et réparations des autres biens mobiliers	1 866,19 €	10 000 €	3 016,70 €	17 000 €
6156	Maintenance	1 938,83 €	2 000 €	1 962,21 €	2 000 €
616	Primes d'assurance	7 762,96 €	8 500 €	7 978,56 €	0 €
6161	Primes d'assurance : multirisques	0,00 €	0 €	0,00 €	2 200 €
6168	Primes d'assurance : autres	0,00 €	0 €	0,00 €	4 500 €
6182	Documentation générale et technique	700,00 €	1 500 €	975,38 €	1 500 €
6184	Versements à des organismes de formation	6 289,20 €	7 000 €	360,00 €	5 000 €
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	652,10 €	800 €	701,11 €	800 €
6227	Frais d'actes, de contentieux	1 345,20 €	3 000 €	0,00 €	3 000 €
6228	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires divers	2 609,86 €	6 000 €	1 150,86 €	2 000 €
6231	Annonces et insertions	5 637,49 €	4 000 €	1 932,00 €	3 000 €
6232	Fêtes et cérémonies	482,17 €	1 000 €	554,52 €	1 000 €
6233	Foires et expositions	266,26 €	1 000 €	0,00 €	2 000 €
6236	Catalogues et imprimés	6 219,62 €	7 000 €	3 996,92 €	7 000 €
6237	Publications	470,10 €	1 000 €	470,10 €	1 000 €
6256	Missions	3 752,78 €	5 000 €	2 571,65 €	5 000 €
6257	Réceptions	1 314,10 €	11 000 €	11 573,33 €	4 000 €
6261	Frais d'affranchissement	9 128,35 €	10 000 €	8 296,41 €	10 000 €
6262	Frais de télécommunications	6 571,02 €	8 500 €	7 111,08 €	8 500 €
6281	Concours divers (cotisations)	38 893,86 €	45 000 €	40 219,85 €	45 000 €
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 891,08 €	9 000 €	6 972,54 €	8 000 €
6288	Autres services extérieurs	17 934,72 €	20 000 €	10 860,00 €	20 000 €
63512	Taxes foncières	2 412,00 €	3 500 €	2 432,00 €	3 500 €
63513	Autres impôts locaux	1 074,00 €	1 500 €	801,00 €	1 500 €
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés	212,40 €	300 €	147,97 €	300 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	580 635,36 €	689 000 €	601 898,50 €	681 500 €
6331	Versement de transport	1 642,00 €	2 000 €	1 701,00 €	2 100 €
6332	Cotisations versées au FNAL	1 579,00 €	1 900 €	1 636,00 €	2 000 €
6336	Cotisations aux centres de gestion de la FPT	7 264,29 €	8 600 €	7 525,23 €	8 600 €
64111	Rémunération principale (personnel titulaire)	257 405,29 €	322 700 €	274 326,19 €	300 000 €
64131	Rémunération principale (personnel non titulaire)	130 536,49 €	145 600 €	132 033,70 €	147 000 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	69 678,00 €	81 200 €	71 974,00 €	86 000 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	63 951,26 €	78 400 €	67 629,02 €	86 500 €
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 945,95 €	18 000 €	19 311,78 €	22 000 €
6456	Cotisations FNC supplément familial	0,00 €	0 €	1 271,00 €	2 100 €
6458	Cotisations aux autres organismes	3 185,88 €	4 000 €	3 518,32 €	4 000 €
64731	Allocations de chômage versées directement	11 737,20 €	5 600 €	5 054,76 €	0 €
6475	Médecine du travail	0,00 €	0 €	34,50 €	200 €
6478	Autres charges sociales (titres de restaurant)	0,00 €	21 000 €	15 883,00 €	21 000 €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 918 519,44 €	4 535 700 €	4 535 830,87 €	3 368 000 €
676	Différences sur réalisations transférées en investissement	1 500,00 €	0 €	1 000,00 €	0 €
6761	Différences sur réalisations transférées en investissement	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6811	Dotations aux amortissements	1 917 019,44 €	4 535 700 €	4 534 830,87 €	3 368 000 €
65	Autres charges de gestion courante	100 083,86 €	108 500 €	93 610,46 €	90 000 €
651	Redevances pour logiciels	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6531	Indemnités des élus	32 891,02 €	42 900 €	38 986,68 €	42 900 €
6532	Frais de mission des élus	1 207,41 €	5 000 €	1 692,28 €	5 000 €
6533	Cotisations de retraite des élus	2 068,00 €	1 800 €	1 547,00 €	1 800 €
6534	Cotisation sécurité sociale	7 902,00 €	9 400 €	8 497,00 €	9 400 €
6535	Formation des élus	0,00 €	3 000 €	0,00 €	3 000 €
657363	Subventions de fonctionnement versée aux établissements à caractère administratif	34 011,69 €	23 990 €	21 433,66 €	27 900 €
657364	Subventions de fonctionnement versée aux établissements à caractère industriel et commercial	22 003,74 €	22 410 €	21 453,84 €	0 €
66	Charges financières	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	589 254,91 €	316 000 €	107,10 €	51 810 €
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,00 €	1 500 €	107,10 €	1 500 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	10 000 €	0,00 €	10 000 €
67441	Subventions aux budgets annexes	589 254,91 €	287 000 €	0,00 €	38 310 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	17 500 €	0,00 €	2 000 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	7 000 €	0 €	7 000 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €	7 000 €	0,00 €	7 000 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	3 492 590 €	0,00 €	3 676 150 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	3 344 000,56 €	9 365 390 €	5 375 083,20 €	8 114 860 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
013	Atténuations de charges	0,00 €	11 500 €	8 151,50 €	10 400 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	1 000 €	0,00 €	2 000 €
6479	Remboursements sur autres charges sociales (titres de restaurant)	0,00 €	10 500 €	8 151,50 €	8 400 €
042	Opérations d'ordre entre sections	2 172 033,43 €	2 552 500 €	2 332 910,05 €	2 430 150 €
722	Immobilisations corporelles	688 750,53 €	986 200 €	768 087,58 €	781 150 €
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	1 483 282,90 €	1 566 300 €	1 564 822,47 €	1 649 000 €
70	Produits des services	84 915,46 €	99 000 €	71 013,94 €	85 000 €
7078	Ventes d'autres marchandises	0,00 €	10 000 €	0,00 €	10 000 €
70841	Mise à disposition de personnel budgets annexes	84 915,46 €	89 000 €	71 013,94 €	75 000 €
70872	Remboursement par budgets annexes	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
73	Impôts et taxes	3 358 529,36 €	3 450 000 €	3 159 586,65 €	3 200 000 €
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	3 358 529,36 €	3 450 000 €	3 159 586,65 €	3 200 000 €
75	Autres produits de gestion courante	1 412 385,90 €	1 380 000 €	1 307 034,38 €	1 280 000 €
757	Redevances versées par les concessionnaires	1 404 286,90 €	1 380 000 €	1 307 034,38 €	1 280 000 €
758	Produits divers de gestion courante	8 099,00 €	0 €	0,00 €	0 €
77	Produits exceptionnels	13 257,54 €	1 050 500 €	515 168,87 €	106 800 €
7711	Dépôts et pénalités perçus	0,00 €	0 €	53 609,40 €	20 000 €
7718	Autres produits exceptionnels de gestion	386,16 €	500 €	34 660,23 €	10 000 €
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	11 281,23 €	950 000 €	400 173,26 €	0 €
774	Subventions exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	56 800 €
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 500,00 €	0 €	1 000,00 €	0 €
7788	Produits exceptionnels divers	90,15 €	100 000 €	25 725,98 €	20 000 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	7 041 121,69 €	8 543 500 €	7 393 865,39 €	7 112 350 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	3 301 535,62 €	3 908 200 €	3 908 154,61 €	3 730 000 €
	RESULTAT CUMULE	10 342 657,31 €	12 451 700 €	11 302 020,00 €	10 842 350 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	6 998 656,75 €	3 086 310 €	5 926 936,80 €	2 727 490 €
	EXCEDENT BUDGETAIRE GLOBAL DE L'EXERCICE	3 908 154,61 €	3 086 310 €	3 730 144,86 €	2 727 490 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opérations d'ordre entre sections	2 172 033,43 €	2 552 500 €	2 332 910,05 €	2 430 150 €
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - état et établissements nationaux	703 355,67 €	769 000 €	768 922,41 €	817 300 €
13913	Subventions d'équipement transférées - départements	72 441,99 €	72 500 €	72 441,99 €	73 000 €
139148	Subventions d'équipement transférées - communes	380 651,98 €	391 000 €	390 054,55 €	406 550 €
13915	Subventions transférées - groupements de collectivités	9 654,95 €	0 €	0,00 €	0 €
139158	Subventions transférées - groupements de collectivités	0,00 €	9 800 €	9 763,41 €	12 600 €
13918	Subventions d'équipement transférées - autres	317 178,31 €	324 000 €	323 640,11 €	339 550 €
23151	Installations : Réseau d'électricité	488 912,99 €	542 300 €	531 074,58 €	426 100 €
23152	Installations : IRVE	0,00 €	0 €	0,00 €	42 750 €
45812	Programme éclairage public	161 857,99 €	338 300 €	206 174,09 €	251 600 €
45813	Programme génie civil de télécommunications	37 979,55 €	60 700 €	30 838,91 €	60 700 €
45814	Programme infrastructures de recharge de véhicules électriques	0,00 €	44 900 €	0,00 €	0 €
041	Opérations patrimoniales	870 275,30 €	1 143 000 €	1 136 296,92 €	1 013 000 €
2315	Installations	327,26 €	1 000 €	0,00 €	0 €
2762	Créances sur transfert de TVA	869 948,04 €	1 142 000 €	1 136 296,92 €	1 013 000 €
13	Subventions d'investissement	88 461,91 €	91 000 €	39 191,55 €	70 000 €
1313	Départements	0,00 €	1 000 €	0,00 €	0 €
13148	Autres communes	8 449,01 €	10 000 €	0,00 €	0 €
13158	Autres groupements	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1318	Autres programmes	80 012,90 €	80 000 €	25 916,79 €	40 000 €
1328	Autres programmes	0,00 €	0 €	13 274,76 €	30 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1641	Emprunts en euros	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
16818	Autres emprunts : autres prêteurs	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
20	Immobilisations incorporelles	3 912,82 €	8 000 €	3 960,92 €	15 000 €
2051	Concessions, droits similaires	3 912,82 €	8 000 €	3 960,92 €	15 000 €
204	Subventions d'équipement versées	1 506 008,43 €	3 752 000 €	1 878 760,24 €	2 500 000 €
2041482	Subv aux autres communes	1 506 008,43 €	3 752 000 €	1 878 760,24 €	2 500 000 €

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
21	Immobilisations corporelles	17 597,02 €	60 000 €	17 774,65 €	60 000 €
2138	Autres constructions	0,00 €	2 000 €	0,00 €	2 000 €
2181	Installations générales	0,00 €	5 000 €	303,36 €	5 000 €
2182	Matériel de transport	13 320,50 €	40 000 €	14 080,50 €	40 000 €
2183	Matériel de bureau et informatique	4 276,52 €	10 000 €	3 390,79 €	10 000 €
2184	Mobilier	0,00 €	2 000 €	0,00 €	2 000 €
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00 €	1 000 €	0,00 €	1 000 €
23	Immobilisations en cours	6 177 801,72 €	7 392 000 €	6 745 475,87 €	5 920 900 €
23151	Installations, matériel et outillage techniques - réseau d'électricité	6 177 801,72 €	7 392 000 €	6 745 475,87 €	5 380 900 €
23152	Installations, matériel et outillage techniques - Infrastructures de recharge de véhicules électriques	0,00 €	0 €	0,00 €	540 000 €
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
27	Autres immos financières	327,26 €	1 000 €	0,00 €	0 €
2762	Créances sur transfert	327,26 €	1 000 €	0,00 €	0 €
4581	Investissement sous mandat	2 543 703,04 €	5 609 600 €	3 060 826,83 €	3 946 700 €
45812	Programme éclairage public	2 060 384,06 €	4 274 700 €	2 665 060,22 €	3 179 400 €
45813	Programme génie civil de télécommunications	483 318,98 €	767 300 €	395 766,61 €	767 300 €
45814	Programme infrastructures de recharge de véhicules électriques	0,00 €	567 600 €	0,00 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	15 000 €	0,00 €	15 000 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	13 380 120,93 €	20 624 100 €	15 215 197,03 €	15 970 750 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	2 779 065,98 €	3 175 925 €	3 175 826,81 €	2 200 000 €
	RESULTAT CUMULE	16 159 186,91 €	23 800 025 €	18 391 023,84 €	18 170 750 €
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	3 090 502,14 €	0 €	2 196 791,94 €	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opération d'ordre entre section	1 918 519,44 €	4 535 700 €	4 535 830,87 €	3 368 000 €
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation s	1 500,00 €	0 €	1 000,00 €	0 €
28041481	Amortissement des biens mobiliers, matériels	0,00 €	0 €	1 466 700,46 €	79 800 €
28041482	Amortissement des bâtiments et installations	0,00 €	2 451 000 €	983 669,25 €	1 027 750 €
28051	Amortissement des immobilisations incorporelles : concessions et droits similaires, brevets, licences, ...	5 449,74 €	5 500 €	5 489,68 €	3 950 €
28138	Amortissement : autres constructions	191,30 €	200 €	191,30 €	200 €
281534	Amortissement : réseaux d'électrification	1 893 835,02 €	2 060 400 €	2 060 350,95 €	2 240 600 €
28181	Amortissement : installations générales	1 665,94 €	1 700 €	1 665,94 €	2 000 €
28182	Amortissement : matériel de transport	9 888,27 €	9 400 €	9 376,04 €	8 200 €
28183	Amortissement : matériel de bureau et informatique	4 647,50 €	6 100 €	6 045,58 €	4 550 €
28184	Amortissement : mobilier	1 341,67 €	1 400 €	1 341,67 €	950 €
28188	Amortissement : autres immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
041	Opération patrimoniales	870 275,30 €	1 143 000 €	1 136 296,92 €	1 013 000 €
2315	Installations	869 948,04 €	1 142 000 €	1 136 296,92 €	1 013 000 €
2762	Créances sur transfert	327,26 €	1 000 €	0,00 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 783 801,98 €	3 179 235 €	3 175 826,81 €	2 206 700 €
10222	FCTVA	4 736,00 €	3 310 €	0,00 €	6 700 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 779 065,98 €	3 175 925 €	3 175 826,81 €	2 200 000 €
13	Subventions d'investissement reçues	3 378 251,74 €	4 241 000 €	3 365 214,73 €	3 805 000 €
13111	Etat et établissements nationaux prog - travaux FACE	1 748 797,59 €	2 530 000 €	1 162 470,64 €	2 123 000 €
13112	Etat et établissements nationaux prog - travaux PCT	888 804,15 €	600 000 €	740 851,19 €	520 000 €
13113	Etat et établissements nationaux prog - travaux IRVE	0,00 €	0 €	0,00 €	225 000 €
1312	Région	0,00 €	0 €	0,00 €	45 000 €
1313	Département	0,00 €	0 €	21 780,64 €	20 000 €
13148	Subv autres communes	384 551,91 €	690 000 €	657 845,38 €	550 000 €
13158	Subv des autres groupements	4 338,48 €	11 000 €	112 298,89 €	80 000 €
1318	Autres : transférables	351 525,32 €	400 000 €	669 967,99 €	242 000 €
1328	Autres : non transférables	234,29 €	10 000 €	0,00 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0 €	0,00 €	252 600 €
1681	Autres emprunts	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
16818	Autres emprunts : autres prêteurs	0,00 €	0 €	0,00 €	252 600 €
23	Immobilisations en cours	6 077,47 €	10 000 €	67 910,63 €	10 000 €
2315	Installations	6 077,47 €	10 000 €	67 910,63 €	10 000 €
27	Autres immobilisations financières	869 948,04 €	1 142 000 €	1 136 296,92 €	1 013 000 €
2762	Créances sur transfert de TVA	869 948,04 €	1 142 000 €	1 136 296,92 €	1 013 000 €
4582	Investissements sous mandat	3 241 810,80 €	6 053 500 €	2 776 855,02 €	2 823 300 €
4582	Investissements sous mandat	934 060,38 €	0 €	0,00 €	0 €
45822	Programme éclairage public	1 610 334,27 €	4 613 000 €	2 089 823,55 €	2 056 000 €
45823	Programme génie civil de télécommunications	697 416,15 €	828 000 €	687 031,47 €	767 300 €
45824	Programme infrastructures de recharge de véhicules électriques	0,00 €	612 500 €	0,00 €	0 €
024	Produits des cessions	0,00 €	3 000 €	0,00 €	3 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	3 492 590 €	0,00 €	3 676 150 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	13 068 684,77 €	23 800 025 €	16 194 231,90 €	18 170 750 €
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	13 068 684,77 €	23 800 025 €	16 194 231,90 €	18 170 750 €
	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €

SIED 70
BUDGET ANNEXE N° 1 : CONSEIL
Compte administratif 2015 et budget primitif 2016

Nomenclature budgétaire : M14

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
011	Charges à caractère général	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	56 145,69 €	50 190 €	40 191,66 €	39 900 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	56 145,69 €	50 190 €	40 191,66 €	39 900 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6522	Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
042	Operations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6811	Dotations aux amortissements	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	56 145,69 €	50 190 €	40 191,66 €	39 900 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
013	Atténuations de charges	15 120,00 €	10 600 €	0,00 €	0 €
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	15 120,00 €	10 600 €	0,00 €	0 €
74	Dotations et participations	7 014,00 €	15 600 €	18 758,00 €	12 000 €
7472	Participation de la région	0,00 €	0 €	15 000,00 €	0 €
74748	Participation des autres communes	7 014,00 €	15 600 €	3 758,00 €	12 000 €
77	Produits exceptionnels	34 011,69 €	23 990 €	21 433,66 €	27 900 €
774	Subventions exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
7788	Produits exceptionnels divers	34 011,69 €	23 990 €	21 433,66 €	27 900 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	56 145,69 €	50 190 €	40 191,66 €	39 900 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	56 145,69 €	50 190 €	40 191,66 €	39 900 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €

SIED 70

BUDGET ANNEXE N° 2 : EnR PRESTATIONS DE SERVICES

Compte administratif 2015 et budget primitif 2016

Nomenclature budgétaire : M4

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
011	Charges à caractère général	513,00 €	599 €	517,00 €	599 €
6287	Remboursement de frais	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
635111	Cotisation foncière des entreprises	0,00 €	599 €	517,00 €	599 €
63513	Autres impôts locaux	513,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6353	Impôts indirects	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0,29 €	1 €	0,00 €	0 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,29 €	1 €	0,00 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	6 766,03 €	16 400 €	9 368,44 €	14 400 €
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement	6 766,03 €	16 400 €	9 368,44 €	14 400 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
678	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €
	RESULTAT CUMULE	7 279,32 €	17 000 €	9 885,44 €	15 000 €
002	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	7 279,32 €	17 000 €	9 885,44 €	15 000 €

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €
70	Vente de produits	7 279,32 €	17 000 €	9 885,14 €	14 999 €
706	Prestations de service	7 279,32 €	17 000 €	9 885,14 €	14 999 €
74	Subventions d'exploitation	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0 €	0,30 €	0 €
758	Produits divers de gestion courante	0,00 €	0 €	0,30 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	7 279,32 €	17 000 €	9 885,44 €	15 000 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	7 279,32 €	17 000 €	9 885,44 €	15 000 €
	EXCEDENT D'EXPLOITATION	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €
13918	Subventions d'équipement transférées - autres	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €
4581	Investissement sous mandat	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
13	Subventions d'investissement reçues	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1318	Autres	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
4582	Investissement sous mandat	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0 €	0,00 €	1 €
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €

REGIE DES EnR DU SIED 70
BUDGET ANNEXE CHAUFFERIE DE SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN
Compte administratif 2015 et budget primitif 2016

Nomenclature budgétaire : M4

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
011	Charges à caractère général	48 405,49 €	58 429 €	44 987,45 €	78 600 €
60	Achats et variation de stocks	46 677,23 €	56 500 €	43 370,50 €	53 000 €
60221	Combustibles et carburants	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	46 677,23 €	56 500 €	43 370,50 €	53 000 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	0,00 €	0 €	0,00 €	20 000 €
61528	Entretien et réparations sur biens immobiliers - autres	0,00 €	0 €	0,00 €	2 000 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0,00 €	0 €	0,00 €	18 000 €
6168	Autres primes d'assurances		0 €	0,00 €	0 €
62	Autres charges externes: autres services extérieurs	929,26 €	1 000 €	808,95 €	850 €
6226	Honoraires	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6262	Frais de télécommunications	929,26 €	1 000 €	808,95 €	850 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6287	Remboursements de frais divers	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
63	Impôts, taxes et versement assimilés	799,00 €	929 €	808,00 €	4 750 €
635111	Cotisation foncière des entreprises	513,00 €	600 €	517,00 €	600 €
63512	Taxes foncières	286,00 €	329 €	291,00 €	350 €
6353	Impôts indirects	0,00 €	0 €	0,00 €	3 800 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	20 262,25 €	24 750 €	22 290,36 €	6 500 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	5 953,95 €	6 750 €	5 686,56 €	6 500 €
6218	Autre personnel extérieur	14 308,30 €	18 000 €	16 603,80 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 €	0,00 €	0 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	1 €	0,00 €	0 €
66	Charges financières	8 085,16 €	7 600 €	7 512,76 €	7 500 €
6611	Intérêts des emprunts et dettes	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 085,16 €	7 600 €	7 512,76 €	7 500 €
6615	Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6618	Intérêts des autres dettes	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6688	Autres charges financières	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
042	Opérations d'ordre entre sections	24 454,22 €	24 310 €	24 278,24 €	34 310 €
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	24 454,22 €	24 310 €	24 278,24 €	24 310 €
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0,00 €	0 €	0,00 €	10 000 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	3 000 €	0,00 €	2 500 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	19 190 €	0,00 €	17 190 €
RESTES A REALISER (déficit partiel d'investissement de 2015 à inscrire au chapitre 023 du budget 2016)				7 824,93 €	
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	101 207,12 €	137 280 €	106 893,74 €	146 600 €

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
042	Opérations d'ordre entre sections	17 980,71 €	18 000 €	17 980,71 €	18 000 €
722	Immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	17 980,71 €	18 000 €	17 980,71 €	18 000 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	92 146,62 €	112 000 €	91 394,09 €	128 600 €
706	Prestations de services	92 146,62 €	112 000 €	91 394,09 €	128 600 €
77	Produits exceptionnels	5 953,95 €	6 750 €	5 686,56 €	0 €
7718	Autres produits exceptionnels de gestion	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
773	Mandats annulés (exercice antérieur)	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
774	Subventions exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
778	Autres produits exceptionnels	5 953,95 €	6 750 €	5 686,56 €	0 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	116 081,28 €	136 750 €	115 061,36 €	146 600 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	530 €	529,27 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	116 081,28 €	137 280 €	115 590,63 €	146 600 €
	EXCEDENT D'EXPLOITATION	14 874,16 €	0 €	8 696,89 €	0 €
	EXCEDENT BUDGETAIRE	529,27 €	0 €	0,00 €	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opérations d'ordre entre sections	17 980,71 €	18 000 €	17 980,71 €	18 000 €
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - état et établissements nationaux	4 306,04 €	4 315 €	4 306,04 €	4 315 €
13913	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - départements	4 306,04 €	4 315 €	4 306,04 €	4 315 €
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels	9 368,63 €	9 370 €	9 368,63 €	9 370 €
16	Emprunts et dettes assimilées	13 500,00 €	13 500 €	13 500,00 €	13 500 €
1641	Emprunts en euros	13 500,00 €	13 500 €	13 500,00 €	13 500 €
23	Immobilisations en cours	7 318,40 €	12 000 €	1 494,42 €	17 000 €
2312	Terrains	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2313	Constructions	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	7 318,40 €	12 000 €	1 494,42 €	17 000 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	0 €	0,00 €	3 000 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	38 799,11 €	43 500 €	32 975,13 €	51 500 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	8 145,22 €	14 345 €	14 344,89 €	8 700 €
	RESULTAT CUMULE	46 944,33 €	57 845 €	47 320,02 €	60 200 €
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT	14 344,89 €	0 €	8 696,89 €	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opération d'ordre entre section	24 454,22 €	24 310 €	24 278,24 €	34 310 €
15722	Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)	0,00 €	0 €	0,00 €	10 000 €
28131	Amortissements - bâtiments	2 523,26 €	2 530 €	2 523,26 €	2 530 €
28135	Amortissements - installations générales	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
28153	Amortissements - installations spécifiques	21 930,96 €	21 780 €	21 754,98 €	21 780 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 145,22 €	14 345 €	14 344,89 €	8 700 €
1068	Autres réserves	8 145,22 €	14 345 €	14 344,89 €	8 700 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1311	Etat et établissements nationaux	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1313	Département	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1314	Communes	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1315	Groupements de collectivités	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1641	Emprunts en euros	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
238	Avance sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	19 190 €	0,00 €	17 190 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	32 599,44 €	57 845 €	38 623,13 €	60 200 €
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	32 599,44 €	57 845 €	38 623,13 €	60 200 €

REGIE DES EnR DU SIED 70
BUDGET ANNEXE N°5 : CHAUFFERIE DE GY
Compte administratif 2015 et budget primitif 2016

Nomenclature budgétaire : M4

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
011	Charges à caractère général	2 998,43 €	19 349 €	14 605,27 €	33 600 €
60	Achats et variation de stocks	2 946,33 €	17 400 €	13 654,93 €	17 200 €
60221	Combustibles et carburants	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	2 946,33 €	17 400 €	13 654,93 €	17 200 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	0,00 €	0 €	0,00 €	14 000 €
61528	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	0,00 €	0 €	0,00 €	2 000 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0,00 €	0 €	0,00 €	12 000 €
62	Autres charges externes: autres services extérieurs	52,10 €	1 000 €	950,34 €	800 €
6262	Frais de télécommunications	52,10 €	1 000 €	780,34 €	800 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0 €	170,00 €	0 €
63	Impôts, taxes et versement assimilés	0,00 €	949 €	0,00 €	1 600 €
635111	Cotisation foncière des entreprises	0,00 €	600 €	0,00 €	600 €
63512	Taxes foncières	0,00 €	349 €	0,00 €	300 €
6353	Impôts indirects	0,00 €	0 €	0,00 €	700 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	9 340,49 €	18 350 €	18 321,22 €	5 500 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	7 507,16 €	6 750 €	6 720,48 €	5 500 €
6218	Autre personnel extérieur	1 833,33 €	11 600 €	11 600,74 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 €	0,00 €	0 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	1 €	0,00 €	0 €
66	Charges financières	0,00 €	3 700 €	3 494,88 €	4 000 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	3 700 €	3 494,88 €	4 000 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	56 800 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	0 €	0,00 €	56 800 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	17 260 €
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	0,00 €	0 €	0,00 €	12 260 €
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0,00 €	0 €	0,00 €	5 000 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	450 €	0,00 €	2 000 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	17 300 €	0,00 €	0 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	12 338,92 €	59 150,00 €	36 421,37 €	119 160 €
RESTES A REALISER (prêts du budget principal encaissés au compte 774 en 2012 : 1 042,53 € et en 2013 : 55 742,50 €)				56 785,03 €	

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	3 850 €
722	Immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	0,00 €	0 €	0,00 €	3 850 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	9 262,72 €	52 400 €	49 717,50 €	57 000 €
706	Prestations de services	9 262,72 €	52 400 €	49 717,50 €	57 000 €
74	Subventions d'exploitation (avance du budget principal)	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	0 €	1,31 €	0 €
758	Produits divers de gestion courante	0,00 €	0 €	1,31 €	0 €
77	Produits exceptionnels	7 507,16 €	6 750 €	6 720,48 €	38 310 €
774	Subventions exceptionnelles	0 €	0 €	0,00 €	38 310 €
778	Autres produits exceptionnels	7 507,16 €	6 750 €	6 720,48 €	0 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	16 769,88 €	59 150 €	56 439,29 €	99 160 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	20 000 €
	RESULTAT CUMULE	16 769,88 €	59 150 €	56 439,29 €	119 160 €
	SOLDE D'EXPLOITATION	4 430,96 €	0,00 €	-36 767,11 €	0,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	3 850 €
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - état et établissements nationaux	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
13913	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - départements	0,00 €	0 €	0,00 €	3 850 €
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2312	Terrains	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2313	Constructions	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	364 700 €	304 232,95 €	71 100 €
1641	Emprunts en euros	0,00 €	14 300 €	10 687,50 €	14 300 €
1681	Autres emprunts	0,00 €	350 400 €	293 545,45 €	56 800 €
23	Immobilisations en cours	340 779,97 €	22 300 €	21 687,96 €	42 110 €
2312	Terrains	927,80 €	2 500 €	2 154,43 €	0 €
2313	Constructions	153 091,39 €	6 600 €	6 371,50 €	0 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	186 760,78 €	13 200 €	13 162,03 €	42 110 €
238	Avance sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	6 400 €	0 €	5 000 €
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE		340 779,97 €	393 400 €	325 920,91 €	122 060 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	55 742,50 €	4 450 €	4 430,96 €	0 €
	RESULTAT CUMULE	396 522,47 €	397 850 €	330 351,87 €	122 060 €
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT	4 430,96 €	0 €		0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opération d'ordre entre section	0,00 €	0 €	0,00 €	17 260 €
15722	Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)	0,00 €	0 €	0,00 €	5 000 €
1582	Autres provisions pour charges (budgétaires)	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
28131	Amortissements - bâtiments	0,00 €	0 €	0,00 €	1 860 €
28135	Amortissements - installations générales	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
28153	Amortissements - installations spécifiques	0,00 €	0 €	0,00 €	10 400 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	55 742,50 €	4 450 €	4 430,96 €	0 €
1068	Autres réserves	55 742,50 €	4 450 €	4 430,96 €	0 €
13	Subventions d'investissement	42 803,56 €	91 100 €	88 987,83 €	0 €
1313	Département	42 803,56 €	91 100 €	88 987,83 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	293 545,45 €	285 000 €	285 000,00 €	56 800 €
1641	Emprunts en euros	0,00 €	285 000 €	285 000,00 €	0 €
1681	Autres emprunts	293 545,45 €	0 €	0,00 €	56 800 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
238	Avance sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	17 300 €	0,00 €	0 €
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		392 091,51 €	397 850 €	378 418,79 €	74 060 €
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €		48 000 €
	RESULTAT CUMULE	392 091,51 €	397 850 €	378 418,79 €	122 060 €
	SOLDE D'INVESTISSEMENT		0 €	48 066,92 €	0 €

REGIE DES EnR DU SIED 70
BUDGET ANNEXE N°6 : CHAUFFERIE DE MARNAY

Compte administratif 2015 et budget primitif 2016

Nomenclature budgétaire : M4

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
011	Charges à caractère général	0,00 €	29 959 €	19 476,82 €	73 200 €
60	Achats et variation de stocks	0,00 €	28 000 €	18 486,83 €	54 600 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	0,00 €	28 000 €	18 486,83 €	54 600 €
61	Autres charges externes : services extérieurs	0,00 €	0 €	0,00 €	16 600 €
61558	Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0,00 €	0 €	0,00 €	16 600 €
62	Autres charges externes: autres services extérieurs	0,00 €	1 060 €	989,99 €	800 €
6262	Frais de télécommunications	0,00 €	600 €	529,99 €	800 €
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	460 €	460,00 €	0 €
63	Impôts, taxes et versement assimilés	0,00 €	899 €	0,00 €	1 200 €
635111	Cotisation foncière des entreprises	0,00 €	600 €	0,00 €	900 €
63512	Taxes foncières	0,00 €	299 €	0,00 €	300 €
6353	Impôts indirects	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 542,63 €	21 120 €	14 456,30 €	8 700 €
6215	Personnel affecté par la collectivité	8 542,63 €	9 720 €	9 046,80 €	8 700 €
6218	Autre personnel extérieur	0,00 €	11 400 €	5 409,50 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 €	0,23 €	0 €
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	1 €	0,23 €	0 €
66	Charges financières	0,00 €	10 000 €	8 413,80 €	12 700 €
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	10 000 €	8 413,80 €	12 700 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	5 000 €	4 807,29 €	0 €
6711	Intérêts moratoires, pénalités	0,00 €	0 €	89,82 €	0 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	5 000 €	4 717,47 €	0 €
6743	Subventions exceptionnelles de fonctionnement	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	59 800 €
6811	Dotations aux amortissements sur immobilisations	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0,00 €	0 €	0,00 €	59 800 €
6876	Dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	1 040 €	0,00 €	3 700 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	7 000 €	0,00 €	3 700 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	8 542,63 €	74 120 €	47 154,44 €	161 800 €
RESTES A REALISER (déficit d'investissement de 2015 à inscrire au chapitre 023 du budget 2016)				3 696,46 €	

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
042	Opérations d'ordre entre sections	0 €	0 €	0,00 €	0 €
722	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0,00 €	0 €
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	0 €	0 €	0,00 €	0 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	0 €	64 400 €	42 958,78 €	160 600 €
706	Prestations de services	0 €	64 400 €	42 958,78 €	160 600 €
77	Produits exceptionnels	8 542,63 €	9 720 €	9 046,80 €	0 €
7718	Autres produits exceptionnels de gestion	0 €	0 €	0,00 €	0 €
773	Mandats annulés (exercice antérieur)	0 €	0 €	0,00 €	0 €
778	Autres produits exceptionnels	8 542,63 €	9 720 €	9 046,80 €	0 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	8 542,63 €	74 120 €	52 005,58 €	160 600 €
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	0 €	0 €	0,00 €	1 200 €
	RESULTAT CUMULE	8 542,63 €	74 120 €	52 005,58 €	161 800 €
	SOLDE D'EXPLOITATION	0 €	0 €	4 851,14 €	0 €
	EXCEDENT BUDGETAIRE GLOBAL DE L'EXERCICE			1 154,68 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
13911	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - état et établissements nationaux	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
13913	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - départements	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2312	Terrains	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2313	Constructions	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	611 400 €	128 875,00 €	234 300 €
1641	Emprunts en euros	0,00 €	28 900 €	28 875,00 €	38 500 €
1681	Autres emprunts	0,00 €	582 500 €	100 000,00 €	195 800 €
23	Immobilisations en cours	307 193,46 €	731 000 €	728 584,17 €	11 200 €
2312	Terrains	1 360,00 €	8 000 €	5 734,39 €	0 €
2313	Constructions	95 184,99 €	152 000 €	158 432,71 €	0 €
2315	Installations, matériel et outillage techniques	210 648,47 €	571 000 €	564 417,07 €	11 200 €
238	Avance sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0,00 €	8 600 €	0,00 €	10 000 €
	TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	307 193,46 €	1 351 000 €	857 459,17 €	255 500 €
001	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	0,00 €	0 €	0,00 €	3 700 €
RESTES A REALISER (prêts du budget principal encaissés au compte 1681 en 2014)				195 709,46 €	
	RESULTAT CUMULE	307 193,46 €	1 351 000 €	1 053 168,63 €	259 200 €
	DEFICIT D'INVESTISSEMENT	0,00 €	- €	3 696,46 €	0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

N° de compte	Intitulé	Compte administratif 2014	Budget 2015	Compte administratif 2015	Budget primitif 2016
040	Opération d'ordre entre section	0,00 €	0 €	0,00 €	59 800 €
15722	Provisions pour gros entretien et grandes révisions (budgétaires)	0,00 €	0 €	0,00 €	59 800 €
1582	Autres provisions pour charges (budgétaires)	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
28131	Amortissements - bâtiments	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
28135	Amortissements - installations générales	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
28153	Amortissements - installations spécifiques	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0 €	0,00 €	3 700 €
1068	Autres réserves	0,00 €	0 €	0,00 €	3 700 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	287 000 €	168 872,17 €	110 600 €
1311	Etat et établissements nationaux	0,00 €	57 000 €	33 872,17 €	19 800 €
1313	Département	0,00 €	150 000 €	135 000,00 €	15 000 €
1317	Budget communautaire et fonds structurels	0,00 €	80 000 €	0,00 €	75 800 €
16	Emprunts et dettes assimilées	295 709,46 €	1 057 000 €	770 000,00 €	0 €
1641	Emprunts en euros	0,00 €	770 000 €	770 000,00 €	0 €
1681	Autres emprunts	295 709,46 €	287 000 €	0,00 €	0 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
238	Avance sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0 €	0,00 €	0 €
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	7 000 €	0,00 €	3 700 €
	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	295 709,46 €	1 351 000 €	938 872,17 €	177 800 €
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	11 484,00 €	0 €	0,00 €	81 400 €
RESTES A REALISER (subventions d'investissement de l'ADEME au compte 1311 pour 19 800 €, le département au compte 1313 pour 15 000 € et le FEDER au compte 1317 pour 75 800 €)				110 600,00 €	
	RESULTAT CUMULE	307 193,46 €	1 351 000 €	1 049 472,17 €	259 200 €
	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0 €		0 €



Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité. Ce recueil concerne celles du Comité syndical des 21 mars et 12 septembre 2015 ainsi que les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation des 17 février, 17 mars, 31 mars, 12 mai, 7 juillet, 12 août, 7 octobre et 8 décembre 2015. Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 FEVRIER 2015

DELIBERATION N°1 - Comptes administratifs 2015

Le Bureau syndical donne un avis favorable aux projets de comptes administratifs présentés par le Président et précise qu'il sera demandé au prochain Comité syndical d'arrêter les comptes administratifs de l'année 2014.

DELIBERATION N°2 - Electro-mobilité

La Région de Franche-Comté a entrepris des démarches en vue de favoriser l'implantation des installations de recharges de véhicules électriques (IRVE), le schéma défini prévoit l'installation d'environ 75 bornes dans le département de la Haute-Saône. Le coût unitaire de ces bornes serait tout compris (hors raccordement électrique) d'environ 5 600 € HT. Selon les dispositions actuellement en vigueur et sous réserve de l'inscription de cette opération au programme PIA (Programme d'Investissement d'Avenir), l'Etat apporterait via l'ADEME une contribution de 50%, et la Région 10%.

Le Bureau syndical décide donc de lancer une consultation auprès des communes de la liste du schéma défini par la Région de Franche-Comté et des communautés de communes dont ces communes sont adhérentes pour connaître leur positionnement sur l'implantation de ces IRVE sur leur territoire. Il décide de proposer au Comité syndical l'inscription au budget 2015 des sommes nécessaires pour l'implantation des IRVE.

DELIBERATION N°3 – Budgets primitifs 2015

Le Bureau syndical décide de modifier les guides de participations communales sur le territoire des communes où il perçoit la TCFE selon les guides en vigueur. Il précise que ces dispositions sont applicables à toutes les opérations pour lesquelles le SIED 70 n'a pas mis en recouvrement la participation demandée.

Le Bureau syndical valide les projets de budgets primitifs présentés par Monsieur le Président et précise qu'ils seront proposés au Comité syndical lors de sa prochaine réunion.

DELIBERATION N°4 - Programme 2015 des travaux

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après :

Au titre du programme du CAS FACÉ :

- ✚ FAB - Extensions à Authoison, Chassey-les-Montbozon, le Cordonnet, Cult, Dambenoît-les-Colombe, Essertenne-et-Cecey, Gezier-et-Fontenelay, Mersuay, Mont-Saint-Léger et Roche-et-Raucourt.
- ✚ FAB - Renforcements à Aboncourt-et-Gesincourt, Amance, Breslilly, Bucey-les-Traves, Citers, Ecomagny, Faucogney-et-la-Mer, Fouchecourt, Frahier-et-Chatebier, Larians-et-Munans, Mignavillers, Montboillon, Nouvelle-les-la-Charité, Pont-de-Planches, Pusey, Pusy-et-Epenoux, Servance, Seveux et Tartecourt.
- ✚ FC - Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Barges, Brésilly, Bucey-les-Traves, Confracourt, Flagy, Frotey-les-Vesoul, Luze, Montagney, Montbozon, Navenne, Nouvelle-les-Cromary, Rioz, Senoncourt, Ternuay- St-Hilaire, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.
- ✚ FS - Sécurisation de fils nus à la Lanterne-et-les-Armons, Melisey, Ternuay- St-Hilaire et Vyans-le-Val.
- ✚ FSp - Sécurisation de fils nus de petites sections à Bougnon, Cendrecourt, Delain et Lavigny.

Au titre du programme syndical :

- ✚ Des extensions du réseau de distribution publique d'électricité à Colombe-les-Vesoul, Etuz, Faverney, Frotey-les-Lure, Lure, Luxeuil-les-Bains, Plancher-les-Mines, Pontcey, Pusy-et-Epenoux, Ronchamp, Roye, Scey-sur-Saône, Servigney, Seveux Vellefaux et Vesoul.
- ✚ Des travaux d'extension des installations d'éclairage public à Barges, Boursières, Brésilly, Echenoz-la-Meline, Etuz, les Fessey, Flagy, Fretigney-Velloreille, Gezier-et-Fontenelay, Marnay, Montagney, Montbozon, Navenne, Nouvelles-les-Cromary, Noidans-les-Vesoul, Ormenans, Ovanches, Pontcey, Pusy-et-Epenoux, Rioz, Ronchamp, Senoncourt, Seveux, Vanne, Vesoul, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.
- ✚ Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Athesans-Etroitefontaine, Baulay, Champey, Chantes, Chenebier, Courchaton, Etobon, Faymont, Frotey-les-Lure, les Magny, Mandrevillars, Noidans-le-Ferroux, la Vaire, Vellechevreux-et-Courbenans et la Vergenne.
 - sous-maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Anchenoncourt, Avrigny-et-Virey, Cendrecourt, Citers, Combeaufontaine, Corre, Cubry-les-Faverney, les Fessey, Frahier-et-Chatebier, Franchevelle, Gezier-en-Fontenelay, Granges-le-Bourg, Lambrey, Navenne, Noidans-les-Vesoul, Oppenans, Ormoy, Oyrrières, Passavant-la-Rochère, Pin, Preigney, la Roche-Morey, Saint-Bartélémy, Saint-Broing, Secenans, Traitfontaine et Villargent.
- ✚ Des travaux de génie civil de communications électroniques à Authoison, Barges, Breslilly, Champlitte, Cult, Essertenne-et-Cecey, Flagy, Gezier-en-Fontenelay, Mersuay, Montagney, Monbozon, Navenne, Nouvelle-les-Cromary, Pusy-et-Epenoux, Rioz, Scey-sur-Saône, Senoncourt, Velet, Villedieu-en-Fontenette, Villersexel et Vilory.

DELIBERATION N°5 – Conseil en énergie partagé

Dans le cadre du soutien au conseil en énergie partagé, le Bureau syndical décide de répondre au nouvel appel à projet sur les conseils en énergie partagé que l'ADEME et la Région de Franche-Comté lanceront prochainement et s'engage à créer un deuxième poste de conseiller en énergie partagé à la condition que ce poste couvre l'intégralité des 229 communes du département de moins de 10 000 habitants sur lesquelles le SIED 70 ne peut actuellement intervenir compte tenu des accords conclus.

DELIBERATION N°6 – Assurances du SIED 70

L'ensemble des contrats d'assurance du syndicat avec Groupama arrivant à échéance au 31 décembre 2015, le Bureau syndical décide de lancer une nouvelle consultation et d'avoir recours à un cabinet spécialisé dans les marchés d'assurances des collectivités.

DELIBERATION N°7 - Participation du SIED 70 - cas particulier

Le Bureau syndical valide les dispositions en vigueur concernant la contribution financière du SIED 70 pour les travaux d'électrification pour un bâtiment avicole au lieu-dit « Sépoix » à ORICOURT, à savoir l'intégralité des travaux de la 1^{ère} partie en souterrain, soit 1 km 650 (périmètre classé) et rappelle que ces mêmes règles prévoient le financement à 40% sur la 2^{ème} partie, soit 650 mètres (prévue en aérien) dans le cas où la commune demanderait que l'intégralité des travaux se fasse en souterrain.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 MARS 2015**DELIBERATION N°1 – Déploiement des installations de recharge de véhicules électriques (IRVE)**

Dans le cadre des dispositions prises pour la transition énergétique, le Bureau syndical approuve les propositions concernant l'implication du SIED 70 dans le déploiement des installations de recharge de véhicules électriques (IRVE) et décide de modifier l'enveloppe financière des investissements prévus en 2015 sur le réseau concédé d'électricité. Le SIED 70 bénéficiera des aides du Programme d'investissement d'avenir (PIA) et de la Région de Franche-Comté.

DELIBERATION N°2 – Non reconduction de l'adhésion à AMORCE

Le Bureau syndical décide de résilier son adhésion à l'association AMORCE (qui regroupe à la fois des collectivités et des industriels).

DELIBERATION N°3 – Avenant à la convention pour la médecine préventive du CDG 70

Le Bureau syndical autorise le Président à signer l'avenant modifiant les conditions tarifaires de la convention d'adhésion au service de médecine préventive géré par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Saône.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 21 MARS 2015**DELIBERATION N° 1 - Compte administratif du budget principal de 2014**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2014 qui présente un excédent de 3 908 154,61€ et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	16 159 186,91 €
	Recettes	13 068 684,77 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	3 344 000,56 €
	Recettes	10 342 657,31 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget annexe " Conseil" de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (1)
Dépenses	56 145,69 €
Recettes	56 145,69 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	7 279,32 €
	Recettes	7 279,32 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2014 qui présente un excédent global de clôture de 529,27 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	46 944,33 €
	Recettes	32 599,44 €
EXPLOITATION	Dépenses	101 207,12 €
	Recettes	116 081,28 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N°5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	396 522,47 €
	Recettes	392 091,51 €
EXPLOITATION	Dépenses	12 338,92 €
	Recettes	16 769,88 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N° 6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2014

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2014 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	307 193,46 €
	Recettes	307 193,46 €
EXPLOITATION	Dépenses	8 542,63 €
	Recettes	8 542,63 €

(1) y compris la reprise des résultats 2013

DELIBERATION N°7 - Comptes de gestion 2014 du budget principal et de ses 6 budgets annexes

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal, à ses 5 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy » et « Chaufferie de Marnay », et à 2 autres budgets annexes supprimés « Régies des énergies renouvelables » et « SIER » dressés pour l'exercice 2014 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 8 - Reprise des résultats 2014 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal de 2014 comme suit :

Budget	Résultats		Propositions d'affectations		
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Besoins de financement en investissement	Excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Excédent d'investissement
Principal	6 998 656,75 €	-3 090 502,14 €	3 090 502,14 €	3 908 154,61 €	0 €
Conseil	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestations de service	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Chaufferie de Scey	14 874,16 €	-14 344,89 €	14 344,89 €	529,27€	0 €
Chaufferie de Gy	4 430,96 €	-4 430,96 €	4 430,96 €	0 €	0 €
Chaufferie de Marnay	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

DELIBERATION N° 9 - Budget primitif principal 2015

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2015 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	208 600	013	Atténuation de charges	11 500
012	Charges de personnel	689 000	070	Produits des services	99 000
065	Autres Charges de gestion courante	108 500	073	Impôts et taxes	3 450 000
067	Charges exceptionnelles	316 000	075	Autres produits de gestion courante	1 380 000
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	15 000	077	Produits exceptionnels	1 050 000
023	Virement à la section d'investissement	5 943 590	042	Opérations d'ordre entre section	2 552 500
042	Opérations d'ordre entre sections	2 084 700	002	Résultat reporté	3 908 200
Total section		9 365 390	Total section		12 451 700
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
013	Subvention d'investissement	91 000	010	Dotations Fonds divers réserves	3 310
020	Immobilisations incorporelles	8 000	013	Subventions d'investissement	4 241 000
204	Subventions d'équipements versées	3 752 000	023	Immobilisations en cours	10 000
021	Immobilisations corporelles	60 000	027	Autres immobilisations financières	1 142 000
023	Immobilisations en cours	7 392 000	041	Opérations patrimoniales	1 143 000
027	Autres immobilisations financières	1 000	040	Opérations d'ordre entre sections	2 084 700
045	Opérations pour compte de tiers	5 609 600	045	Opérations pour compte des tiers	6 053 500
020	Dépenses imprévues d'investissement	15 000	021	Virement de la section de fonctionnement	5 943 590
040	Opérations d'ordre entre sections	2 522 500	024	Produits des cessions	3 000
041	Opérations patrimoniales	1 143 000	045	Affectation au compte 1068	3 090 600
	Solde reporté	3 090 600			
Total section		23 714 700	Total section		23 714 700

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015 si nécessaire avant le vote du budget de 2016.

DELIBERATION N° 10 - Budget primitif annexe « Conseil » 2015

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2015 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Cpte	DEPENSES	Montant en euros	Cpte	RECETTES	Montant en euros
012	Charges de personnel	50 190	013	Atténuation de charges	10 600
			074	Dotations et participations	15 600
			077	Produits exceptionnels	23 990
Total section		50 190	Total section		50 190
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 11 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2015

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2015, précise que les crédits sont votés par chapitre sans opération :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	599	070	Vente prestations de services	17 000
065	Autres charges de gestion courante	1			
067	Charges exceptionnelles	16 400			
Total section		17 000	Total section		17 000
PAS D'INVESTISSEMENT					

DELIBERATION N° 12 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	58 429	070	Ventes produits	112 000
012	Charges de personnel	24 750			
065	Autres charges de gestion courante	1			
066	Charges financières	7 600	077	Produits exceptionnels	24 750
068	Dotations aux amortissements	24 310			
022	Dépenses imprévues	3 000		Résultat reporté	530
023	Virement à la section d'investissement	19 190			
Total section		137 280	Total section		137 280
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
013	Subventions d'investissement	18 000	028	Amortissement des immobilisations	24 310
016	Remboursement d'emprunts	13 500	021	Virement de la section d'exploitation	19 190
040	Opérations d'équipement	12 000		Affectation aux comptes 106	14 345
	Solde reporté	14 345			
Total section		57 845	Total section		57 845

DELIBERATION N° 13 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Gy

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	19 349	070	Vente produits	52 400
012	Charges de personnel	17 750			
065	Autres charges de gestion courante	1			
066	Charges financières	3 700	077	Produits exceptionnels	6 750
022	Dépenses imprévues	1 050			
023	Virement à la section d'investissement	17 300			
Total section		59 150	Total section		59 150
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
016	Remboursement d'emprunt	364 700	013	Subvention d'investissement	91 100
023	Immobilisations en cours	19 500	016	Emprunt et dettes	285 000
020	Dépenses imprévues	9 200	021	Virement de la section d'exploitation	17 300
	Solde reporté	4 450		Affectation aux comptes 106	4 450
Total section		397 850	Total section		397 850

DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2015 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2016 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2015, si nécessaire avant le vote du budget de 2016, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	29 499			
012	Charges de personnel	21 120			
066	Charges financières	10 000	077	Produits exceptionnels	9 720
065	Autres charges de gestion courante	1	070	Vente produits	64 400
022	Dépenses imprévues	1 500			
023	Virement à la section d'investissement	12 000			
Total section		74 120	Total section		74 120
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
016	Remboursement d'emprunt	616 400	013	Subventions d'investissement	287 000
023	Immobilisations en cours	717 000	016	Emprunt et dettes	1 057 000
020	Dépenses imprévues	22 600	021	Virement à la section d'exploitation	12 000
Total section		1 356 000	Total section		1 356 000

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 31 MARS 2015**DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux**

Après avoir pris connaissance des aides du CAS FACÉ pour l'année 2015 qui enregistrent une baisse significative, à savoir :

Programme	Aide maximale 2013	Aide maximale 2014	Aide maximale 2015	Ecart 2015/2013
FABe	390 000 €	361 000 €	309 000 €	-14.4%
FABr	1 535 000 €	1 443 000 €	1 243 000 €	-13.9%
FC	361 000 €	369 000 €	366 000 €	-0.8%
FS	211 000 €	215 000 €	218 000 €	-1.4%
FS'	131 000 €	142 000 €	142 000 €	0%
Totaux	2 628 000 €	2 530 000 €	2 278 000 €	-10.0%

Le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau du 17 février 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité

- ✚ 11 Extensions à Autoreille, Brésilley, Chambornay-les-Pin, Cirey, Héricourt, Magny-Danigon, Magny-Vernois, Mantoche, Montigny-les-Cherlieu, Oricourt, et Roche-et-Raucourt.
- ✚ 9 Renforcements à Ancier, Faverney, Fouvent-Saint-Andoche, Gevigney, Marnay, Scey-sur-Saône, Ternuay-Melay-Saint-Hilaire, Velleuxon-Queutrey et Villers-la-Ville.
- ✚ 7 Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Arc-les-Gray, Avrigny-Virey, Cult, Lyoffans, Magny-Vernois, Rupt-sur-Saône et Vy-les-Filain.
- ✚ 7 Sécurisation de fils nus à Chappelle-St-Quillain, Dambenoit-les-Colombe, Fretigney-et-Velloreille, Gezier-et-Fontenelay, Rosey, la Rosière et Venisey.
- ✚ 3 Sécurisation de fils nus de petites sections à Champlitte, Corravillers et Dambenoit-les-Colombe.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public

- ✚ 13 extensions à Arc-les-Gray, Avrigny-Virey, Bucey-les-Traves, Confracourt, Contréglise, Cult, Gevigney-Mercey, Gray, Lyoffans, Magny-Vernois, Noidans-les-Vesoul, Perrouse, Vy-les-Filain.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Aillevans, Aillevillers-Lyaumont, Ancier, Andornay, Anjeux, les Aynans, Baulay, Bouligny, Brottes-les-Luxeuil, la Creuse, Dambenoit-les-Colombe, Demangeville, Fallon, Faverney, Fontaine-les-Luxeuil, Frédéric-Fontaine, Fresse, Froideterre, Genevrey, Grange-la-Ville, Hauteville, Igny, Jasney, Magnoncourt, Magny-Danigon, Malbouhans, Melisey, Menoux, Miellin, Montagney, Montessaux, Montureux-et-Prantigny, Motey-Besuche, Nouvelle-les-Lure, Noidans-le-Ferroux, Ouge, Pisseure (la), Polaincourt-Clairefontaine, Pont-sur-l'Ognon, Poyans, Pusey, Roche-et-Raucourt, Roye, Sainte-Reine, Servance, Servigny, Tromarey, Valay, Velesmes-Echevanne, Velet, Vereux et Verlans.
 - sous-maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Authoisin, Autoreille, la Barre, Bourguignon-les-la-Charité, Bousseraucourt, Bussièeres, Buthiers, Charnes-Saint-Valbert, Cintrey, Contréglise, Cromary, Ehuns, Esprels, Grandecourt, Hyet, Loeuilley, Montcourt, Montureux-les-Baulay, Pesmes, Purgerot, Rioz, Rosey, Vallerois-Lorioz, Venisey, Villars-le-Pautel, Villersexel et Vy-les-Filain.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques

- ✚ à Arc-les-Gray, Avrigny-Virey, Brésilley, Bucey-les-Traves, Confracourt, Cult, Gevigney-Mercey, Lyoffans, Magny-Vernois, Roche-et-Raucourt et Vy-les-Filain.

DELIBERATION N°2 – Projet d'alliance entre les syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté

Le Bureau syndical décide de ne pas intégrer l'alliance envisagée entre les syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté.

DELIBERATION N°3 – Projet de groupement d'achat d'électricité

Le Bureau syndical décide de ne pas intégrer le projet de groupement d'achat d'électricité envisagé avec le syndicat d'énergie du Jura, et de ne pas créer de groupement d'achat d'électricité pour les seuls contrats dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA (contrats supprimés à compter du 1^{er} janvier 2016).

DELIBERATION N°4 – Recrutement du futur DGS du SIED 70

Le Bureau syndical décide de faire appel à un cabinet spécialisé pour le recrutement du futur directeur du SIED 70 après que le Président ait fait le point sur les recherches dans le cadre du recrutement en cours.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 12 MAI 2015

DELIBERATION :

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide les projets qui lui ont été présentés, d'une part, au titre des contrats d'approvisionnement en combustibles des 3 chaufferies (plaquettes à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay ; fuel à Scey-sur-Saône et Marnay et granulés bois à Gy), et d'autre part, au titre du marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône, et charge le Président de les soumettre au Bureau syndical.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 12 MAI 2015

DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau les 17 février et 21 mars 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

✚ 23 Extensions à Amance, Avrigney-et-Virey, Baigne, Bard-les-Pesmes, Boulton, Breuches, Breuchotte, Bucey-les-Traves, Champlitte, Cult, Dampierre-les-Conflans, Frahier-et-Chatebier, Granges-le-Bourg, Haut-du-Them-et-Château-Lambert, Lieucourt, Magny-Vernois, Maizières, Mandrevillars, Melisey, Neurey-les-la-Demie, Percey-le-Grand, Savoyeux et Vy-les-Filain.

✚ 2 Aménagements esthétiques et programme de l'Article 8 à Cerre-Les-Noroy et Trémoins.

✚ 2 Sécurisation de fils nus de petites sections à Bouhans-les-Lure et la Lanterne-et-les-Armons.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

✚ 16 Extensions Amance, Boulton, Bucey-les-Traves, Cerre-les-Noroy, Faverney, Fondremand, Greucourt, Magny-Vernois, Mandrevillars, Marnay, Perrouse, la Quarte, Quenoche, Sorans-les-Breurey, Trémoins, et Vaivre-et-Montoille.

✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :

○ sous maîtrise d'ouvrage des communes à Alaincourt, Beaumotte-Aubertans, Belverne, Courchaton, Demangeville, Echenans-Sous-Mont Vaudois, Genevreuille, Gray-la-Ville, Saint-Ferjeux, Senargent-Mignafans et Vaux-le-Moncelot.

○ sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Champlitte, Filain, Fleurey-les-Faverney, Melisey, Plancher-Bas, la Quarte, Rigny et Vanne.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

✚ à Baigne, Bucey-les-Traves, Breuchotte, Cerre-les-Noroy, Faverney, Granges-le-Bourg, Magny-Vernois, Marnay, Neurey-les-la-Demie et Trémoins.

DELIBERATION N°2 – Participation du SIED 70 – Cas particuliers

Le Bureau syndical décide de classer les travaux d'électrification du pylône de téléphonie mobile de Lieucourt et des collèges de Pesmes, Villersexel et Faucogney parmi les équipements exceptionnels, et fixe le taux de la contribution du SIED 70 à 55% du coût HT des travaux conformément au guide des participations issu de la délibération n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012 modifiée.

DELIBERATION N°3 – Contrat de service pour le nettoyage des locaux du SIED 70

Le Bureau syndical adopte le dossier de consultation des entreprises de marché à procédure adaptée pour le nettoyage des locaux du SIED 70 qui doit être renouvelé au 1^{er} septembre prochain.

DELIBERATION N°4 – Contrats d'exploitation et de fourniture de combustibles pour les chaufferies de Scey-sur-Saône, Gy et Marnay

Le Bureau syndical approuve les projets de contrats d'approvisionnement en combustibles des 3 chaufferies (plaquettes à Scey-sur-Saône, Gy et Marnay ; fuel à Scey-sur-Saône et Marnay, et granulés bois à Gy), ainsi que le projet de marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Scey-sur-Saône.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 7 JUILLET 2015

DELIBERATION :

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide le dossier de consultation des entreprises pour l'exploitation et l'entretien de la chaufferie de Gy pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre prochain.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 7 JUILLET 2015

DELIBERATION N°1 – Programme 2015 des travaux

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles inscrites précédemment par le Bureau : les 17 février, 21 mars et 12 mai 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

✚ 14 Extensions à Amblans-et-Velotte, Betoncourt-Saint-Pancras, Buthiers, Cirey, Gouhenans, Gy, Lure, Mont-le-Vernois, Noidans-le-Ferroux, Pesmes, Raddon-et-Chapendu, Scey-sur-Saône, Villersexel et Vellefaux.

✚ 4 Renforcements à Champlitte, Chapelle-Saint-Quillain, Corre et Dampierre-sur-Linotte.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

✚ 8 Extensions à Baignes, Bourbeville, Buthiers, Echenoz-la-Méline, Frotey-les-Vesoul, Mont-le-Vernois, Passavant-la-Rochère et Quenoche.

✚ Un Renforcement à Corre.

✚ Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Andelarrot, Besnans, Bonboillon, Boursières, Chemilly, Chevigney, Essertenne-et-Cevey, Frotey-les-Vesoul, Loulans-Verchamp, Montboillon, Nantilly, Oiselay-et-Grachaux, Pusy-et-Epenoux, Roche-sur-Linotte, Scey-sur-Saône, Vaivre-et-Montoille, Vernois-sur-Mance, Villers-le-Sec et Villers-Pater.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

✚ à Buthiers, Corre, Gy, Mont-le-Vernois, Scey-sur-Saône et Vellefaux.

DELIBERATION N°2 – Programme 2012 des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ

Le bureau syndical valide les sous-programmes définitifs des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ pour l'année 2012 comme suit :

Sous programmes	Action	Aide maximale	Minimum de travaux à réaliser
FAB	Extension et Renforcement	1 932 000 €	2 415 000 €
FC	Enfouissement et pose en façade	391 000 €	488 750 €
FS	Sécurisation de fils nus (hors faible section)	209 000 €	261 250 €
FS'	Sécurisation de fils nus de faible section	128 000 €	160 000 €
	Totaux	2 660 000 €	3 325 000 €

DELIBERATION N°3 – Renouvellement des contrats d'assurances du SIED 70

Le Bureau syndical approuve le dossier de consultation des entreprises pour le renouvellement des contrats d'assurances du syndicat qui comprend 6 lots, à savoir : lot 1 : Dommages aux biens, lot 2 : Assurance des responsabilités et risques annexes, lot 3 : Assurance des véhicules, lot 4 : Assurance de la protection juridique, lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus et lot 6 : Assurance des prestations statutaires.

DELIBERATION N°4 – Résiliation du marché BENTIN

Par lettre du 21 juillet 2014, l'entreprise BENTIN titulaire du lot 12 du 2^{ème} marché subséquent de l'accord-cadre 21 relatif aux travaux avait demandé la résiliation dudit marché, cette résiliation avait été acceptée moyennant la prise en charge éventuelle par l'entreprise BENTIN de la plus-value entre le coût des travaux réalisés dans le cadre du marché de substitution et du marché initial. Le Bureau syndical décide de ne pas appliquer cette clause de la décision de résiliation au vu du faible surcoût, soit 0,52% du coût global et de la bonne volonté qu'a montrée l'entreprise BENTIN.

DELIBERATION N°5 – Avenant au CCAP de l'accord-cadre AC21

Le Bureau syndical approuve le projet d'avenant à l'accord-cadre AC21 portant sur les travaux réalisés sur le territoire syndical, cet avenant concerne les articles 18-3, 19-1 et 19-5 du CCAP et a pour but d'adapter les marchés aux échanges informatiques que le SIED 70 met à la disposition de ses entreprises pour les échanges d'informations et de décomptes de travaux grâce au portail « Synergie ».

DELIBERATION N°6 – Contrôle technique des ouvrages des réseaux publics d'électricité

En application de l'article 13 du décret n°2011-1697 du 1^{er} décembre 2011, le Bureau syndical approuve le lancement de la consultation des entreprises en vue de la réalisation des contrôles techniques des ouvrages réalisés par le SIED 70 sur le réseau de distribution publique d'électricité, cette consultation conduira à un marché à bons de commande d'une durée de 3 ans.

DELIBERATION N°7 – Exploitation et entretien de la chaufferie de Gy

Le Bureau syndical décide du lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de désigner l'entreprise qui assurera l'entretien et l'exploitation de la chaufferie de Gy à compter du 1^{er} novembre prochain pour une durée de 3 ans et approuve le dossier de consultation des entreprises.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 18 AOUT 2015

DELIBERATION N°1 – Prime de service et de rendement

Le Bureau syndical décide d'instituer, conformément à la législation en vigueur, la prime de service et de rendement aux agents relevant des cadres d'emplois concernés.

DELIBERATION N°2 – Indemnité spécifique de service (ISS)

Le Bureau syndical décide d'instituer l'indemnité spécifique de service aux agents relevant des grades d'emplois de techniciens et d'ingénieurs.

DELIBERATION N°3 – Implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVES)

Le Bureau syndical décide de proposer au Comité syndical que le SIED 70 prenne la compétence concernant l'implantation de bornes de recharge pour les véhicules électriques et en conséquence de modifier les statuts du syndicat et de la régie des EnR.

Afin de favoriser le développement et l'usage des véhicules électriques, le Bureau syndical proposera au Comité le financement complet des charges d'investissement et d'exploitation de 45 bornes sur le département ainsi que la gratuité des recharges pour les 3 premières années d'exploitation.

DELIBERATION N°4 – Programmes 2013 / 2014 et 2015 des travaux d'électrification aidés par le FACÉ

Après avoir pris connaissance de la mise à jour des listes des travaux d'électrification aidés par le CAS FACÉ, le Bureau syndical arrête les sous-programmes 2013 / 2014 et 2015.

DELIBERATION N°5 – Programme 2015 des travaux

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles inscrites précédemment par le Bureau : les 17 février, 21 mars, 12 mai et 7 juillet 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- 11 Extensions à Bonnevent-et-Velloreille, Breurey-les-Faverney, Chapelle-les-Luxeuil (La), Franchevelle, Frotey-les-Lure, Frotey-les-Vesoul, Jussey, Luxeuil-les-Bains, Meurcourt, Tartecourt et Vauconcourt-Nervezain.
- 5 Aménagements esthétiques à Corravillers, Dampierre-sur-Salon, Lure, Noidans-les-Vesoul et Vyans-le-Val.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- 5 extensions à Dampierre-sur-Salon, Noidans-les-Vesoul, Rioz Tartecourt et Vyans-le-Val.
- Des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public dont les communes conservent la maîtrise d'ouvrage à Amoncourt, Attricourt, Belfahy, Cenans, Chapelle-les-Luxeuil (La), Charcenne, Chargey-les-port, Coisevaux, Cugney, Demangevelle, Denevre, Echavanne, Echenoz-la-Méline, Equevilley, Esboz-Brest, Etuz, Fontenois-les-Montbozon, Frahier-et-Chatebier, Granges-le-Bourg, Lomont, Magny-Jobert, Magny-Vernois, Mailleroncourt-Charrette, Maussans, Melincourt, Plancher-les-Mines, Proiselière-et-Langle (La), Saint-Bresson, Saint-Sauveur, Saulx, Vaite, Vereux et Vouhenans.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

à Barges, Dampierre-sur-Salon, Genevreuille, Meurcourt, Noidans-les-Vesoul, Tartécourt, Vauconcourt-Nervezain, Vyans-le-Val.

DELIBERATION N°6 – Recrutement d'un adjoint technique de 2^{ème} classe – poste de CEP

Le Bureau syndical décide de créer, à compter de l'accord de l'ADEME de financer le 2^{ème} Conseiller en énergie partagé (CEP) du SIED 70, un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

DELIBERATION N°7 – Alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté

Suite à la délibération n°2 du 31 mars dernier et après que le projet de convention d'alliance des syndicats d'énergies de Bourgogne et de Franche-Comté ait été adapté, le Bureau syndical décide d'intégrer l'alliance des syndicats d'énergie de Bourgogne et de Franche-Comté.

DELIBERATION N°8 – Commission consultative relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)

Le Bureau syndical approuve la création de la commission consultative définie à l'article 198 de la loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la TEPCV et arrêté à UN le nombre de représentant de chacun des 21 EPCI à fiscalité propre du département. Ils seront désignés lors de la réunion du Comité du 12 septembre prochain.

DELIBERATION N°9 – Cas particulier de financement : Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)

Après que le Président ait précisé que le PETR du Pays Graylois et des Pays des Vosges-Saônoises et Vesoul-Val de-Saône ont reçu le label « territoire à énergie positive » et une enveloppe de 500 000 € pour réaliser des travaux permettant de diviser par 3 les consommations d'énergie, le Bureau syndical valide, dans le cadre cette opération, le mode de financement retenu pour les travaux d'optimisation de l'éclairage public dans les communes pour lesquelles le SIED 70 perçoit la TCFE, à savoir :

- Aide du fonds "Territoire à énergie positive" : 55% diminués de la valeur estimée des certificats d'économie d'énergie (CEE),
- Participation du SIED 70 25% augmentés (ou diminués) de l'écart entre les valeurs estimée et réelle des CEE
- Participation de la commune : 20% augmentés de la TVA que la commune récupérera par le FCTVA.

DELIBERATION N°10 – Convention tripartite Orange – ERDF – SIED 70

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relative à l'usage des supports des réseaux publics d'électricité basse tension et haute tension aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

DELIBERATION N°11 – Prochaine réunion du Comité syndical et 20^{ème} anniversaire du SIED 70

Monsieur le Président indique que la prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 12 septembre prochain et qu'à cette occasion sera célébré le 20^{ème} anniversaire du SIED 70 qui a été créé par un arrêté préfectoral du 11 juillet 1995.

Le Bureau syndical charge le Président de présenter le budget principal supplémentaire 2015 ainsi que la décision modificative du budget annexe « Chauffage de Marnay » au Comité syndical tels qu'ils lui ont été présentés.

Le Bureau syndical approuve les orientations budgétaires 2016 dont le Comité syndical aura à débattre.

DELIBERATION N°12 – Travaux réalisés par la commune pour la chaufferie de Marnay

Le Bureau syndical décide de participer à la mise en place de la nouvelle passerelle en béton à hauteur de la somme que le SIED 70 aurait dû payer si la passerelle bois existante pour le passage du réseau de chaleur de la chaufferie de Marnay avait été conservée.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2015

DELIBERATION N°1 – Modification des statuts du SIED 70 : compétence « Infrastructures de recharge de véhicules électriques »

Le Comité syndical décide de compléter les statuts du syndicat concernant le déploiement des infrastructures de recharge de véhicules électriques ; il décide en outre du financement intégral par le SIED 70 de l'installation et du fonctionnement (électricité et maintenance) de 45 bornes sur le département, avec une gratuité des recharges les 3 premières années de fonctionnement. Les emplacements de ces bornes seront déterminés en fonction de la compétence que les communes auront transférée au SIED 70, des critères de circulation des véhicules et d'un maillage cohérent du département.

DELIBERATION N°2 – Budget supplémentaire principal 2015

Le Comité syndical adopte le budget principal supplémentaire 2015 tenant compte des propositions ci-après :

1/ La réalisation de l'amortissement des subventions (prévu par délibération n°9 du Comité syndical du 23 novembre 2013) versées aux communes depuis 2006 et s'élevant à un total des sommes à amortir en 2015 de 2 450 369,69 €.

2/ L'arrêté préfectoral n°1815 du 15 novembre 2013 portant dissolution du SIER stipulant que l'actif et le passif seront transférés au SIED 70, c'est une somme de 85 325 € qu'il convient d'inscrire en dépenses d'investissement et en recettes d'investissement.

3/ La réduction des imprévus de fonctionnement pour un montant de 8000 € et d'affecter 7 000 € au compte 6 257 et 1 000 € au compte 6 236 pour couvrir les frais engagés pour le 20^{ème} anniversaire du SIED 70.

4/ A la demande du receveur les changements de comptes 774 pour 773 et 13915 pour 139158 ne modifient en rien le budget principal.

DELIBERATION N°3 – Décisions modificatives du budget annexe de la chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte les modifications budgétaires décrites sur le tableau ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2015	Baisse des crédits	Hausse des crédits
62	627	Services bancaires et assimilés	Dépenses	0		460 €
67	673	Titres annulés	Dépenses	0		5 000 €
022		Dépenses imprévues	Dépenses	1 500 €	460 €	
023		Virement à la section de fonctionnement	Dépenses	12 000 €	5 000 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT						
16	1681	Autres emprunts	Dépenses	587 500 €	5 000 €	
021		Virement de la section d'exploitation	Recettes	12 000 €	5 000 €	

DELIBERATION N°4 – Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité à Plancher-Bas

Le Comité syndical accepte la demande de la commune de Plancher-Bas pour qu'à compter du 1^{er} janvier 2016 et jusqu'au 31 décembre 2017, le SIED 70 continue à percevoir sur le territoire de cette commune la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) et maintient pour cette période le classement de la commune dans la catégorie 4 du guide des participations financières qu'apporte le SIED 70.

DELIBERATION N°5 – Commission consultative relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)

Dans le cadre de la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte, le Comité syndical décide de la création de la commission consultative (TECV) et fixe à UN le nombre de délégué(e) pour chacun des 21 EPCI à fiscalité propre existant actuellement sur le territoire du SIED 70 et donc à 21 le nombre de représentants du Comité, à savoir :

- ✚ M. Raymond BILQUEZ, délégué de Francheville
- ✚ M. Robert BOURQUIN, délégué de Coisevaux
- ✚ M. Bernard BERGER, délégué de Vitrey-sur-mance
- ✚ M. Serge BRESSON, délégué de Combeaufontaine
- ✚ Mme Odile COLLINET, déléguée de Vesoul
- ✚ M. Claude DEMANGEON, délégué de Bouhans-et-Feurg
- ✚ Mme Sandra DUPETY, déléguée de Ternuay-Melay-Saint-Hilaire
- ✚ Mme Michèle DURAND-MIGEON, déléguée de Pin
- ✚ Mme M. Joséphe GALLORINI, déléguée de Saint-Loup-sur-Semouse
- ✚ M. André GAUTHIER, délégué de Chancey
- ✚ M. Pascal GAVAZZI, délégué de Lure
- ✚ M. Gilles GROSJEAN, délégué de Clairegoutte
- ✚ M. Joël HACQUARD, délégué de Lure
- ✚ M. Bruno HEYMANN, délégué de Amage,
- ✚ M. Jean-Marc JAVAUX, délégué de Frotey-les-Vesoul
- ✚ M. Michel JACOBBERGER, délégué de Champagney
- ✚ M. Maurice LAINE, délégué de Lomont
- ✚ M. Jean-Paul LISSER, délégué de Le Pont-de-Planche
- ✚ M. Gilles MARTINET, délégué de La Lanterne-et-les-Armons
- ✚ M. Dominique PARIS, délégué de Rioz
- ✚ M. Jean-Luc QUIVOGNE, délégué de Jussey.

Orientations du budget 2016

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations du budget principal 2016 et de ses budgets annexes, et adopte l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2016.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2015

DELIBERATION N°1 - Rénovation de l'éclairage public en LED – PETR du Pays Graylois

Le Bureau syndical approuve le projet du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Graylois concernant la rénovation de l'éclairage public en LED en vue de diviser par 3 la consommation d'énergie, et s'engage à accompagner techniquement les communes retenues pour cette opération en contrepartie d'un appui financier dans le cadre du TEPCV.

DELIBERATION N°2 - Rénovation de l'éclairage public en LED – Pays de Vesoul-Val de Saône

Le Bureau syndical approuve le projet du Pays Vesoul –Val de Saône concernant la rénovation de l'éclairage public en LED en vue de la réduction de la consommation d'énergie, s'engage à accompagner techniquement les communes retenues pour cette opération, et autorise le président à signer tout document lié à la convention à intervenir avec Madame la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie au titre de l'appui financier dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte.

DELIBERATION N°3 - Coût de la chaleur vendue /chaufferie de Marnay

Le Bureau syndical fixe les tarifs de vente de la chaleur aux usagers du service apporté par la chaufferie de Marnay à :

- R1 : 70,20 € HTVA par mégawattheure,
- R2 : 587 € HTVA par unité de répartition forfaitaire.

DELIBERATION N°4 – Programmation des travaux 2015

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau les 17 février, 21 mars, 12 mai, 7 juillet et 18 août 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 19 Extensions à Augicourt, Avrigney-et-Virey, Borey, Boulton, Bourguignon-les-Morey, Champtonnay, Charcenne, Corbenay, Esmoulins, Etuz, Grandvillers-et-le-Perrenot, Gray-la-Ville, Meurcourt, Passavant-la-Rochère, Ray-sur-Saône, Rioz, Valleriois-Lorioz, Varogne et Villersexel.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 8 Extensions à Bonboillon, Boulton, Brussey, Etuz, Marnay, Rioz, Valleriois-lorioz et Vy-le-Ferroux.
- ✚ 3 Renforcement Denevre, Rosey et Valay.

des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :

- sous maîtrise d'ouvrage des communes à Brevilliers, Chatenois, Esmoulins, Etobon, Fleurey-les-Faverney, Montagney, Vadans, Villers-Chemin et Villers-sur-Port.
- sous maîtrise d'ouvrage du SIED 70 à Auvet-et-Chapelotte, Beaujeu-Saint-Vallier-Quitteur, Pierrecourt, Recologne, Vellemoz et Vy-le-Ferroux.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 7 opérations à Corravillers, Fondremand, Lavoncourt, Raze, Rioz, Rupt-sur-Saône et Valleriois-Lorioz.

DELIBERATION

Le Conseil d'exploitation de la Régie valide les propositions qui lui ont été présentées concernant la restitution en fin d'exercice des excédents constatés au titre des bilans provisoires d'exploitation des chaufferies de Scey-Sur-Saône, Gy et Marnay, aux clients du service, proportionnellement à leur consommation de l'année 2015.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 8 DECEMBRE 2015

DELIBERATION N°1 – Création d'un second poste de Conseiller en Energie Partagé (CEP)

Le Bureau syndical confirme sa position, adoptée par délibération n°6 du Bureau syndical du 18 août 2015, concernant la création d'un second poste de Conseiller en énergie partagé (CEP) et valide le recensement des besoins en la matière auprès des communes non comprises dans le périmètre de l'actuel CEP.

DELIBERATION N°2 – Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Le Bureau syndical prend acte de la baisse de la valeur actuelle d'achat des CEE et décide de conserver les CEE actuellement valorisés afin de les proposer à la vente après la valorisation du 2^{ème} dossier de travaux.

DELIBERATION N°3 – Programmation des travaux 2015

Après avoir pris connaissance des engagements financiers prévus au budget primitif pour l'année 2015 et des travaux déjà programmés, le Bureau syndical valide les listes de travaux ci-après qui viennent compléter celles validées par le Bureau les 17 février, 21 mars, 12 mai, 7 juillet, 18 août et 7 octobre 2015 :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 10 Extensions à Autoreille, Dampierre-les-Conflans, Faverney, Frahier-et-Chatebier, Malans, Montigny-les-Cherlieu, Noidans-Le-Ferroux, Plainemont, Trésilley et Valleriois-le-Bois

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 2 Extensions à Battrans et Noidans-Le-Ferroux.
- ✚ 2 Renforcements Chevigny et Lavoncourt.
- ✚ des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous maîtrise d'ouvrage des communes à Abelcourt, Aillevillers-et-Lyaumont, Apremont, Champvans, Chaux-la-Lotière, Colombes-les-vesoul, Esprels, Etreilles-et-la-Montbleuse, Fay-les-Autrey, Faymont, Grammont, Montbozon, Ormoiche, La Résie-St-Martin, Rioz, Saulnot, Velleminfroy, Visoncourt et Vregille ;
 - sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Arc-Les-Gray, Bresilley, Cirey, Jonvelle et Thienans.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 2 opérations à Faverney et Trésilley.

Il précise que le financement des travaux d'optimisation de l'éclairage public sera réservé aux opérations comprenant au minimum 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution des lampes à vapeur de mercure.

DELIBERATION N°4 – Assistance à des travaux de maîtrise de la demande d'énergie

Le Bureau syndical décide de la possibilité de mettre à disposition des agents du SIED 70 pour assister les communes, qui le souhaiteraient, dans leurs travaux d'amélioration énergétique de leurs bâtiments, et valide le principe de cette mise à disposition par convention sur la base d'un forfait horaire de prestation.

DELIBERATION N°5 – Bilans provisoires d'exploitation 2015 des chaufferies

Le Bureau syndical approuve les propositions du Conseil d'exploitation de la Régie des EnR pour les chaufferies de Scey-Sur-Saône, Gy et Marnay concernant le remboursement des excédents constatés si le montant est supérieur à 1 000 € par chaufferie. Le remboursement de ces sommes se fera par annulation d'une partie des sommes que les clients du service auront payées en 2015.

DELIBERATION N°6 – Point sur les bornes de recharge de véhicules électriques

Le Bureau syndical prend acte de l'avancement du projet d'installation de 45 bornes de recharge de véhicules électriques sur le territoire syndical et charge le président de déposer le dossier de demande de subvention du Conseil régional. Il désigne M. Raymond BILQUEZ, 3^{ème} Vice-président comme suppléant de M. Gilles MARTINET pour la commission d'appel d'offres ou de procédure adaptée du groupement de commande dont le SGAR est le coordonnateur.

DELIBERATION N°7 – Travaux d'électrification pour certains ouvrages du syndicat des Eaux du Breuchin

Le Bureau syndical accepte de répondre favorablement à la demande du syndicat des eaux du Breuchin concernant le raccordement en électricité d'un certain nombre d'ouvrages afin de mieux gérer le réseau. Le coût global de ces travaux peut être estimé à environ 800 000 € et sera financé selon les dispositions du guide des participations des communes de la catégorie 4.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

MEMBRES DU COMITE CONNUS AU 16 FEVRIER 2016

Commune	Titulaires	Suppléants
ABELCOURT	Damien TAUNAY	Luc ROUBEZ
ABONCOURT GESINCOURT	Patrick GARRET	Fabrice PONCOT
ACHEY	Michel SPRINGAUX	Claude BOURRIER
ADELANS ET LE VAL DE BITHAINE	Arnaud GRANDJEAN	Emmanuel MATHIEU
AILEVANS	Gaëtan PLEIGNET	Martial STEINER
AILLEVILLERS ET LYAUMONT	Jean-Pierre GUSTIN	Valérie GARET
AILLONCOURT	Pascal LAFFOND	Pascal DIRAND
AINVELLE	Nicolas EMONIN	Francis NEBULOK
AISEY ET RICHECOURT	Etienne PARISOT	Guy MERCIER
ALAINCOURT	Gilles REGENT	Guy CARRARA
AMAGE	Bruno HEYMANN	Roger MATHIEU
AMANCE	Noël GARRET	Cécile L'HUILLIER
AMBIEVILLERS	Christian ROUX	Judith BEKINK
AMBLANS ET VELOTTE	Didier SIMEON	Séverinne GAZON
AMONCOURT	Roger DAUBIER	Dominique COUDRY
AMONT ET EFFRENEY	Daniel PETITJEAN	Jean-Marie NURDIN
ANCHENONCOURT ET CHAZEL	Jean-Paul AFFOLTER	Jean-Paul SERVETTE
ANCIER	Mickaël DAGUET	Sébastien CHAUVELOT
ANDELARRE	Jean DESHAYES	Patrick GILLOT
ANDELARROT	Gérard COUSIN	François REBESCHINI
ANDORNAY	Denis LEDOUX	Frédéric BEQUAIN
ANGIREY	Jean-François DEGUELDRE	Dominique LEU
ANJEUX	Isabelle ARMAND	Christelle BALLAY
APREMONT	Odile PERCHET	Gilles HELD
ARBECEY	Bernard PORCHEROT	Philippe KASZTELAN
ARC LES GRAY	Jean-Pierre RENAUD Alex THIEBAUT	Nelly HUFSCHMID Francis MILLARDET
ARGILLIERES	Patrick SAVET	Régis GUERRET
AROZ	Mireille BARSOT	Noël LANGROGNET
ARPENANS	Olivier LAMIELLE	Christophe MARQUET
ARSANS	Daniel RAILLARD	<i>Non désigné(s)</i>
ATHESANS ETROITFONTAINE	Pascal LORENZI	Ludovic LALANDE
ATTRICOURT	Dominique BERGEROT	Martine DISLAIRE
AUGICOURT	Michel JEANBRUN	Guy VITEAUX
AULX LES CROMARY	Christophe STACHONSKI	<i>Non désigné(s)</i>
AUTET	Jean-Pierre FOUQUET	Michel MAUCLAIR
AUTHOISON	Clarisse PIERSON	Frédéric TARRAPEY
AUTOREILLE	Catherine LIND	Cyril MUGNIER
AUTREY LES CERRE	Céline REIX	Moustakima BACAR
AUTREY LES GRAY	André MANDIGON	Eric PRETOT
AUTREY LE VAY	Charles GRANET	Dominique PERRIGUEY
AUVET ET LA CHAPELOTTE	Gérard FENOL	Marc SIMONIN
AUXON	Christian AUBIAT	Christophe FOURNIER
AVRIGNEY VIREY	Olivier PERRIN	Denis POIREY
AYNANS (LES)	Christophe CASIER	Frédéric PESENTI
BAIGNES	Jean-Pierre GILLOT	Jean-Pierre HORATH
BARD LES PESMES	Christophe HENRIET	Pascal JOANNES
BARGES	Christophe DENIS	Roger GRONDIN
BARRE (LA)	Bernard PELCY	Sébastien BOULANGER
BASSE VAIVRE (LA)	Michel RICHARD	Alain TERRASSON
BASSIGNEY	Thierry LOEUILLARD	Séverinne GALMICHE
BATIES (LES)	Thierry LUCOT	Fabien FARON
BATTRANS	Jérôme PRUNEAU	Jacques CORNU
BAUDONCOURT	Thierry DOUGIN	Cédric VINCENT VIRY
BAULAY	Pascal MARTIN	Frédéric GERARD
BAY	Lydie PHILIPPON	Patrice BOBERT
BEAUJEU SAINT VALLIER PIERREJUX ET QUITTEUR	Yannick DELAHAUTOY	Jean-Michel PHILIPPE
BEAUMOTTE AUBERTANS	Ginette PARENT	Marie-Laure LAMBERT
BEAUMOTTE LES PIN	Joëlle SANCEY	Bernard DUMONT
BELFAHY	Julien PY	Pierre POIRET
BELMONT	Yannick STADELMANN	Etienne CALLEY
BELONCHAMP	Jérôme ALLIX	Rémy NOEL
BELVERNE	François DUPONT	Alain SAILLEY
BESNANS	Mickaël NURDIN	Estelle GOUX
BETAUCOURT	Yves DEMOULIN	Philippe JACQUEMIN
BETONCOURT LES BROTTE	Régis DEMANGE	Thierry DUARTE
BETONCOURT SAINT PANCRAS	Thierry COUSIN	Jean-René LAGRANGE

Communes	Titulaires	Suppléants
BETONCOURT SUR MANCE	Anne-Marie RUPT	<i>Non désigné(s)</i>
BEULOTTE SAINT LAURENT	Jean-Claude TISSERAND	Jean-Pierre CHATELAIN
BEVEUGE	Robert SILVESTRE	Claude HUMBERT
BLONDEFONTAINE	Sébastien LAIR	Jacky FAVRET
BONBOILLON	Sébastien COCHU	Jean LUCOT
BONNEVENT ET VELLOREILLE	Bruno EUVRARD	Pierre RACINE
BOREY	Christian ROUSSEL	Luc GONDELBERG
BOUGEY	Michel BILLY	Fabien GENTILHOMME
BOUGNON	Gérard THOUILLEUX	Bernard LEOUBE
BOUHANS ET FEURG	Claude DEMANGEON	Corinne SCHMIT
BOUHANS LES LURE	Sylvain LAMBOLEY	Vincent BRESSON
BOUHANS LES MONTBOZON	Thierry LAIRON	Serge LAURENT
BOULIGNEY	Alain ROBERT	Pascal QUEUTEY
BOULOT	Jean-Claude BADONNEL	Cyrille BRISARD
BOULT	Jean-Michel GODOT	Patrick WINTERSTEIN
BOURBEVELLE	Christian COLOTTE	Claudine DEFRAIN
BOURGUIGNON LES CONFLANS	Nelly THOMAS	Pierre DURAND
BOURGUIGNON LES LA CHARITE	Charline CLOCHEY	Pierre CRUCEREY
BOURGUIGNON LES MOREY	Lionel AUBERT	Jacques BICHET
BOURSIERES	Jean POUILLY	Martine HUREAU
BOUSSERAUCOURT	Noël FENOUILLOT	Jean-Luc PAULIN
BRESILLEY	Gabriel PAULIN	Gérard JACQUOT
BREUCHES	Alain GOUX	Philippe GALMICHE
BREUCHOTTE	Joel DAVAL	Guy MAUFFREY
BREUREY LES FAVERNEY	Annie GRAVA	Claudine VINEL
BREVILLIERS	Daniel CHARMOILLAUX	Frédéric MILLIER
BRIAUCOURT	Jean-Marie BARRET	Gilles MAIRE
BROTTE LES LUXEUIL	Jean COLOMBAIN	Emilien BEUGNOT
BROTTE LES RAY	Pierre PATE	Maurice BIDON
BROYE AUBIGNEY MONTSEUGNY	Daniel VOILLARD	Monique CHOURLIN
BROYE LES LOUP ET VERFONTAINE	Michel BOIRIN	Jean-Noël CHAMBON
BRUSSEY	Philippe AUGER	Robert BELUCHE
BRUYERE(LA)	Bruno CORBERAND	Anne-Marie SIMONIN
BUCEY LES GY	Emile NEY	André VEZZOLI
BUCEY LES TRAVES	Jacques HEZARD	Roland DUPLAIN
BUFFIGNECOURT	Christelle DUCHET	Fabien GUYOT
BUSSIERS	Geneviève ROUX	Emilien BRENOT
BUTHIERS	Lionel LAMIDIEU	Olivier PAGET
CALMOUTIER	Jean-Pierre GASNET	Jean-Marie ROBLIN
CEMBOING	Bruno BERNARDIN	Jean-Pierre BUSSING
CENANS	Grégory BERTEAUX	Patrick PRETOT
CENDRECCOURT	Cyril CHAPUZOT	Bernard BERTHO
CERRE LES NOROY	Gilbert HENRY	Stéphane LACOUR
CHAGEY	Josette LOCH	Nicolas JOUFFRAY
CHALONVILLARS	Jean-Claude MICHAUX	Michel MERIOT
CHAMBORNAY LES BELLEVAUX	Christelle CARQUILLE	<i>Non désigné(s)</i>
CHAMBORNAY LES PIN	Hervé PARRET	Maxime PETREMENT
CHAMPAGNEY	Jean-Claude DEMENUS Michel JACOBBERGER	Gérard POIVEY Marie-Claire FAIVRE
CHAMPEY	Claude PERRIN	Alain DEPOIRE
CHAMPLITTE	Philippe MARTARESCHE	Daniel GODARD
CHAMPTONNAY	Gérard MOINE	Bernard MINARY
CHAMPVANS	Daniel ARNESI	Jean-Louis SERRE
CHANCEY	André GAUTHIER	Marie Jeanne BERTHEMY
CHANTES	Pierre BOUQUET	Jean-Claude GUICHARD
CHAPELLE LES LUXEUIL (LA)	Jean-Pierre BEY	Frédéric PETITCOLIN
CHAPELLE SAINT QUILLAIN (LA)	Marc FOURNET	Guy MOINE
CHARCENNE	Damien MILLERET	Emile LAMBERT
CHARGEY LES GRAY	André JOBARD	Christophe VOITURET
CHARGEY LES PORT	Patrick RIEU	Yves DAROSEY
CHARIEZ	Lionel VALDENNAIRE	Vincent TERREAUX
CHARMES SAINT VALBERT	Bernard BOULET	Régis GOUBLET
CHARMOILLE	Marc JOUQUELET	Christiane GREUILLET
CHASSEY LES MONTBOZON	Bernard JEANNEROD	Michel DELBOS
CHASSEY LES SCEY	Olivier PICCIN	Julien NORIS
CHATENEY	Nadine TOSI	Marguerite FAIVRE

Communes	Titulaires	Suppléants
CHATENOIS	Jean GASSER	Jean-Pierre FERRINDA
CHAUMERCENNE	Michel BELLENEY	Odile GAULIARD
CHAUVIREY LE CHATEL	Roland DROUHOT	Michel RICHTON
CHAUVIREY LE VIEIL	Serge RICHARD	Pascal MICHELOT
CHAUX LA LOTIERE	Eric FAUCHON	Christophe GUICHARD
CHAUX LES PORT	Philippe TOURNIER	Roger CAMUS
CHAVANNE	Sébastien SENECOT	Jean-Pierre MATHÉY
CHEMILLY	Sylvain BRAND	Rémy GRENIER
CHENEBIER	René MULLER	Claude CLAUDEL
CHENEVREY ET MOROGNE	Francois JACQUINOT	Claude MESSELOT
CHEVIGNEY	Ghérici DRISSI	Philippe ABBE
CHOYE	Guillaume BOUTTEMY	David CHAPELLE
CINTREY	Florence SPRINGAUX	Jacques BOUR
CIREY	Jean-Philippe GLAUSER	Laurent DODANE
CITERS	Maurice DUBREUIL	Pierre TOURNIER
CITEY	Christiane REVERCHON	Marie-Agnes GUERET
CLAIREGOUTTE	Gilles GROSJEAN	Quentin SAPOLIN
CLANS	Jérôme JABRY	Benoît JARDEL
COGNIERES	Christian MÈNNEGUIN	Jean-Marie GROSJEAN
COISEVAUX	Robert BOURQUIN	Yves RAYMOND
COLOMBE LES VESOUL	Alain HENRY	Véronique PETON
COLOMBIER	Roger MICHELOT	Aurélien LAMBERT
COLOMBOTTE	Simone GUÉRY	Bernard PAILLOTET
COMBEAUFONTAINE	Serge BRESSON	Dominique BAVARD
COMBERJON	Daniel FAIVRE	Pascal BLANCHARD
CONFLANDEY	Gérard LÉBOUBE	Philippe ZVER
CONFLANS SUR LANTERNE	Bernard MOUGEOT	Arnaud GRANDIDIER
CONFRACOURT	Sébastien SLAVIK	Michel WATTRE
CONTREGLISE	Claude LALLOZ	Xavier MAICHE
CORBENAY	Michel DUHAUT	Marc DOILLON
CORBIERE (LA)	Denis BOLOT	Orlane COIN
CORDONNET	Daniel GAUDARD	Martine ANTONA
CORNOT	Joseph HODILLE	Samuel AESCHLIMANN
CORRAVILLERS	Joël CREVOISIER	Antoine CHEVALLEY
CORRE	Denis DUMAIN	Thierry DON
COTE (LA)	Étienne BOFFY	Rémi GRANDMOUGIN
COULEVON	Bernard DUCHANOY	Patrick DAVID
COURCHATON	Mathieu VARET	Christian BOYER
COURCUIRE	Antonio AVENIA	Henri RIDUET
COURMONT	Henri COURVOISIER	<i>Non désigné(s)</i>
COURTESOULT ET GATEY	Christelle MARCHISET	Fabienne FAURE
COUTHENANS	Thierry SPITERI	Laurence MAILLARD
CRESANCEY	Marc LAMBERT	Denis SAVET
CREUSE (LA)	Gilles RAPIN	Nicolas MICHEL
CREVANS ET LA CHAPELLE LES	Michel BOYER	Jean-Marie CLERC
CREVENEY	Pascal BAZIN	Pascal SOUFANE
CROMARY	Philippe MASSON	Damien COTTE COLISSON
CUBRY LES FAVERNEY	Jean-Pierre FAUCOGNEY	Cédric PHILIPPOT
CUGNEY	Emmanuel BERILLE	Nathalie BERILLE
CULT	Yannick MULLER	Frédéric PHILIBEAUX
CUVE	Veronique HUMBLLOT	Raphaël PASCUCCI
DAMBENOIT LES COLOMBE	Antoine SARMIENTO	Delphine POINSARD
DAMPIERRE LES CONFLANS	Pascal HAUSHALTER	Jean-Paul MARIE
DAMPIERRE SUR LINOTTE	Martial MARCHESINI	Michel GAINET
DAMPIERRE SUR SALON	Jessica MOLE MIVELLE	Régis VILLENEUVE
DAMPVALLEY LES COLOMBE	Christophe CARDOT	Sébastien CAUTENET
DAMPVALLEY SAINT PANCRAS	Josette THOMAS	Alain THOMAS
DÉLAIN	Christophe TAULLE	Gérard DAVRIL
DEMAIEVILLE	André GOUX	Daniel VINEY
DEMIE (LA)	Jean-François BOURGEOIS	Florence GORRIER
DENEVRE	Eric ROUHIER	Marc SARREY
ECHAVANNE	Michel JARDON	Patrick CARDOT
ECHENANS SOUS MONT VAUDOIS	Jean-Marc CROISSANT	Michel LANFUMEZ
ECHENOZ LA MELINE	Jean marc BAUDOT Jean-Michel ADREY	Serge VIEILLE Anne GREGET
ECHENOZ LE SEC	Geoffrey LEMAIRE	Serge DIEBER
ECROMAGNY	Gérard DURAND	Gisèle GROSJEAN
ECUELLE	Christophe TABOURET	David GAUTROT
EHUNS	Claude NARCON	Damien CHEVALLEY
EQUEVILLEY	Georges MASSE	Thierry CHALOT
ERREVET	Michel PROST	Patrice LECOSSOS
ESBOZ BREST	Bertrand DIRAND	Christophe REYNAUD
ESMOULIERES	Jean COLLILIEUX	Jeanne Marie GEHANT

Communes	Titulaires	Suppléants
ESMOULINS	Christian DROXLER	Joël LEGRAND
ESPRELS	Michel DAVAL	Fabrice PERRIN
ESSERTENNE ET CECEY	Bruno GRADOZ	Dominique LEFEVRE
ETOBON	Daniel COUSSEAU	André BOYER
ETRELLES ET LA MONTBLEUSE	Jacky HEZARD	Gilbert GRANDPERRIN
ETUZ	Jimmy PEREIRA	Pierre-andré BRUCHON
FAHY LES AUTREY	Jean-Marie COURVOISIER	Pascal USQUIN
FALLON	Monique BOUCRY	François MARTINEZ
FAUCOGNEY ET LA MER	Gérard DIRAND	Fabien RYCKELYNCK
FAVERNEY	François GUÉDIN	Denis SCHWEBEL
FAYMONT	Christophe FLUBACHER	Anthony RABANY
FEDRY	Marie-claude BENOIT	Georges MANGENEY
FERRIERES LES RAY	Eric BRILA	Fabienne RICHARDOT
FERRIERES LES SCEY	Jean-Jacques MILLERAND	Claude HEINY
FESSEY (LES)	Evelyne PERNOT	Marinette BRICE
FILAIN	René PIERRE	Hervé CLAVIER
FLAGY	Michel CORNUEZ	Jacques GRANDGERET
FLEUREY LES FAVERNEY	Patrick RENAULT	Jean-Paul PORCHEROT
FLEUREY LES LAVONCOURT	Robert MADIOT	Éloi MADIOT
FLEUREY LES SAINT LOUP	Didier ROLLET	Abdelhalim KHALFALLAH
FONDREMAND	Daniel PERRIER	Jean-Louis DENOYER
FONTAINE LES LUXEUIL	Sylvie COLIN	Christophe SEKELYK
FONTENOIS LA VILLE	Alain MARTI	Denis HOLCVART
FONTENOIS LES MONTBOZON	Jean-Luc CATTIN	Edwige EME
FOUCHECOURT	Alexis REMERY	Philippe BEL
FOUGEROLLES	Michel DAVAL Jean-François GROSJEAN	Sylvain GROSJEAN Michel GROSJEAN
FOUVEY SAINT ANDOICHE	Bernard SEUROT	François LINOTTE
FRAHIER ET CHATEBIER	Raymond GOGNIAT	Philippe PEROZ
FRAMONT	Pascal MARTINET	Thomas CLERGET
FRANCALMONT	Marcel DUMAIN	Jean-Pierre RICHARD
FRANCHEVELLE	Raymond BILQUEZ	David LETHUMIER
FRANCOURT	Michel BRUSSEY	Françoise BUSSON
FRASNE LE CHATEAU	Jacques FAYOLLE	René PIRES
FREDERIC FONTAINE	Roland TOURNIER	Jean-Yves VIENNET
FRESNE SAINT MAMES	Julien CAPO	Patrick DESPLANCHES
FRESSE	Florian GAUFROID	Jocelyn DEMANGE
FRETIGNEY ET VELLOREILLE	Christian NOLY	Christian TISSOT
FROIDECONCHE	Eric PETITJEAN	Fabien BAUMONT
FROIDETERRE	Alain PERNOT	Sylvie MOUREY
FROTEY LES LURE	Cédric DILLON	Stéphane DANEK
FROTEY LES VESOUL	Jean-Marc JAVAUX	Christophe TARY
GENEVREUILLE	Hadrien LECUYER	Pierre THOUVENIN
GENEVREY	Jean-Paul BOUCHESECHE	Jean-Marc PEQUEGNOT
GEORFANS	Jean-Noël ROUSSEL	Gilbert GIRARD
GERMIGNEY	Patrick GEVREY	Jean-Claude MARET
GEVIGNEY ET MERCEY	Viviane CARANA	Fabien GALLAUZIAUX
GEZIER ET FONTENELAY	François POCHTIER	Nicolas ROSET
GIREFONTAINE	Stéphane RUAUX	Jean-Louis GRANDHAIE
GOUHENANS	Jean-François LAVALETTE	Eric SCHWEIGER
GOURGEON	Roland LONGECHAMP	Nicolas PIERRE
GRAMMONT	Roger BELON	Christophe LAISSUE
GRANDECOURT	Benoît POISSENOT	Michel JACQUES
GRANDE RESIE (LA)	Patrick MILLOT	Maryse COLLIARD
GRANDVELLE ET LE PERRENOT	Nathalie DEZIR	Daniel GALMICHE
GRANGES LA VILLE	Michel BASSOT	Béatrice DELANNAY
GRANGES LE BOURG	Michel CUENIN	Claude ARMBRUSTER
GRATTERY	Jean GENESTIER	Laurence FILLON
GRAY	Tanin TEK Patrick LAMARCHE Christian DEVAUX Marie BRETON	Claudy CHAUVELOT DUBAN Virginie JOLY Dorothee JACQUIN Marie-Charles PERROTIN
GRAY LA VILLE	Philippe PLOYER	Daniel BEY
GREUCOURT	Jean marie SAINTAUBIN	Eric JEAN
GY	Thierry GOUSSET	Antoine GUENET
HAUT DU THEM CHATEAU LAMBERT	Jean-Michel GENEY	Claude LAMBOLEY
HAUTEVELLE	Daniel LEGER	Laurent BUSCAYLET
HERICOURT	Sébastien MANCASSOLA Yves GERMAIN Luc BERNARD Patricia BURGUNDER Gilles LAZAR Robert BURKHALTER	Alain PARCELLIER Patrick PAGLIA Jean-Luc PARIS Joel FERRY Philippe BELMONT Dominique VARESCHARD
HUGIER	Marie-Claire LACOUR	Jacques GARDOT
HURECOURT	Didier SIMONIN	Bruno SIMONIN

Communes	Titulaires	Suppléants
HYET	Marielle CHAVOT	Jean-Pierre OUDIN
IGNY	Marcel BRACONNIER	David DEMOLY
JASNEY	Regis PIERGIORGI	Florian MONNEY
JONVELLE	Christian DROUHIN	Grégoire DÉTROYE
JUSSEY	Jean-Luc QUIVOGNE	Gérard PIMONT
LAMBREY	Serge MARCHAND	Gisèle LAURENT
LANTENOT	Christophe TRAMUSET	Maxime PINOT
LANTERNE ET LES ARMONTS (LA)	Gilles MARTINET	Olivier ROY
LARIANS ET MUNANS	Antoine MURCIANI	Delphine LALLOUNI
LARRET	Elisabeth MAIROT	Noël MILLET
LAVIGNEY	François MULTON	Etienne PAULIN
LAVONCOURT	Bruno BOTUHA	Bernard GOUX
LIEFFRANS	Stéphane BLAISE	Jean-Marie LOIGEROT
LIEUCOURT	Sylvain DUBIEF	Cédric DUVERNOIS
LIEVANS	Alexandre BERNAY	Bernard GAUDINET
LINEXERT	Jean-Carlo FAILLACE	Jackie MORISSET
LOEUILLEY	Christophe MOUSSY	Eric CHAPUIS
LOMONT	Maurice LAINE	Gilles CHAGNOT
LONGEVILLE	Guy SAINT-DIZIER	Stéphane PARROT
LONGINE (LA)	Jean-Luc JEUDY	Christian COME
LOULANS VERCHAMP	Guy SAUTOT	Pascal CHATELAIN
LURE	Nadia BEN HAJJOU Joël HACQUARD Christophe GORET Isabelle ARNOUD Pascal GAVAZZI	Mario HORTA Rachid MERZOUG Jérôme LAROCHE Stéphane FRECHARD Malika GRENIER
LUXEUIL LES BAINS	Michelle GROSMAIRE Louis MARTHEY Martine BAVARD Michel CALLOCH	Michel RAISON Hugo COLOMBAT Didier HUA Nathalie SIRVEAUX
LUZE	Jacques ABRY	Eric STEIB
LYOFFANS	Jean-François LANOIX	Jocelyne GAVOILLE
MAGNIVRAY	Patrick BARROT	Briac KIENER-CALVET
MAGNONCOURT	Luis DA SILVA	Cédric NAUDENOT
MAGNORAY (LE)	Michel TRARBACH	Fabrice SCHUMACHER
MAGNY DANIGON	Bernard KALBE	Bernard RICHARD
MAGNY JOBERT	Gilles TONNELIER	Philippe SOCRATE
MAGNY (LES)	Lionel GIRARDOT	Gérard THEVENY
MAGNY LES JUSSEY	Maurice GIROD	Jean-Pol GIROD
MAGNY VERNOIS	Daniel NOURRY	David REMY
MAILLERONCOURT CHARETTE	Edith MICHELIN	Stéphane BAUMANN
MAILLERONCOURT SAINT PANCRAZ	Jean-Marc BOUVEROT	Ludovic GAUDIOT
MAILLEY ET CHAZELOT	Sébastien VON ARBOURG	Frédéric GOUX
MAIZIERES	Luc DENOYER	Patrick SCHUSTER
MALACHERE (LA)	Patrick GLAUSER	Jean sébastien BREUILLARD
MALANS	Anne SCHUTZ	Jean pierre JACQUOT
MALBOUHANS	David COUTHERUT	Christian GAUER
MALVILLERS	Sylvain SAINT-AVIT	Jérémie BOLOT
MANDREVILLARS	Hervé ROSSE	Catherine LOCATELLI
MANTOCHE	Georges DE GERAUVILLIERS	Jean-Claude CORTES
MARAST	Marie MATHIEU	Geneviève CHOPARD
MARNAY	Vincent BALLOT	Pierre ZANGIACOMI
MAUSSANS	Thierry TROUTIER	Damien DHEILLY
MELECEY	Dominique EUVRARD	Nicolas BLETZACKER
MELIN	Pierre VIENNOT	Marie-Hélène MULLER
MELINCOURT	Béatrice COLOMBAIN	Fabien GENTILHOMME
MELISEY	René DROVIN	Gérard LAROCHE
MEMBREY	Eric TAMISIER	Sandrine CRETENET
MÉNOUX	Jean luc PIRES	Jean-Paul BARBEROT
MERCEY SUR SAONE	Xavier TRIBILLON	Daniel LECONGE
MERSUAY	Rémy AVOSCAN	Christian CHERVET
MEURCOURT	Hélène PAPA	Alain VINOT
MIELLIN	Hervé OLIVIER	Sylvie VIENNE
MIGNAVILLERS	Jean-Louis MOUGENET	Stéphane JAY
MOFFANS ET VACHERESSE	Pierre THOMAS	Virginie GUTOWSKI
MOIMAY	Pascal TRESSE	Alfred EVARISTO
MOLAY	Martial GRATTEPAIN	Régis MULTON
MOLLANS	Michel MARTAUX	Daniel MAREY
MONTAGNE (LA)	Denis TISSERAND	Jean-Marie BRICE
MONTAGNEY	Denis GRIBELBAUER	LOUIS BAUDRY VIEILLARD
MONTARLOT LES RIOZ	Jérôme CARISEY	Pascal ROGNON
MONTBOILLON	Jean-Pierre FUCHOT	Sylvain PION
MONTBOZON	Viviane ARBEY	Jean-Yves GAMET
MONTCEY	Patrick GARRET	Alexandre DIZIAIN
MONTCOURT	Noël LESAING	Cédric MORLET
MONTDORE	Jean-Luc GUENOT	Jean-Claude JEANROUX

Communes	Titulaires	Suppléants
MONTESSAUX	Edouard MICHELIN	Franck COPPE
MONTIGNY LES CHERLIEU	Martine MOLL	Christian SAVOUREY
MONTIGNY LES VESOUL	Philippe COMBROUSSE	Thierry KLERCH
MONTJUSTIN ET VELOTTE	Jean-Pierre BERTRAND	Benoit PETON
MONT LE VERNOIS	Mathieu NORMAND	Dimitri GIRAULT
MONTOT	Bruno DEGRENAND	Marc BRIDOUX
MONT SAINT LEGER	Monique ESTIENNEY	Joël GARNERY
MONTEUREUX ET PRANTIGNY	Catherine JACQUEMARD	Sophie TURPIN
MONTEUREUX LES BAULAY	Marcel BERNARD	Gérard CORDIER
MOTÉY BESUCHE	Nathalie CHAROY BEAU	Maxime PETIGNY
MOTÉY SUR SAONE	Christian BRAUD	Philippe CHEKHAB
NANTILLY	Franz WURGES	Michel DEMANDRE
NAVENNE	Denis BARBAUX	Joel EBRO
NEUREY EN VAUX	Jean-Paul MARCHAL	Raphaël LAURENT
NEUREY LES LA DEMIE	Dominique HEZARD	Michel PIROLLEY
NEUVELLE LES CROMARY	Bernard PARIS	Dominique BELIN
NEUVELLE LES LA CHARITE	Cédric LALEAUX	Carole CHOUKRI
NEUVELLE LES LURE (LA)	Jean-Paul LAROYENNE	Dominique LAFFAGE
NEUVELLE LES SCEY (LA)	Geneviève POTHIER	Marie-Ange THIEBAUD
NOIDANS LE FERROUX	Josiane BARBANT-VERRIER	Gérard JACQUIN
NOIDANS LES VESOUL	Elisabeth BIDAUT Michel STOFLETH	Marcel LESIEUR Séverinne SCHAAL
NOIRON	Thierry MAURON	David JACQUES
NOROY LE BOURG	Mathieu LIGÉY	Yves ALTMAYER
OIGNEY	Lawrence LESCOMBE	Estelle GRUNEWALD
OISELAY ET GRACHAUX	Christophe RAMSEYER	Sébastien GARNIER
ONAY	Jacques ROUSSET	David VINCENT
OPPENANS	Gisèle DEVOILLE	Bruno SAILLEY
ORICOURT	David JAMEY	Colette CORNEVAUX
ORMENANS	Emmanuel BELIN	Didier PATIN
ORMOICHE	Daniel BAUDONCOURT	Gisèle PRUD'HOMME
ORMOY	Yannick MUNSCHY	Eric MAUJEAN
OUGE	Eric DUHAMEL	Jérôme MENNETRIER
OVANCHES	Patrick PETITPAS	Jean-Claude BOUDOT
OYRIERES	Philippe ROHA	Olivier COURVOISIER
PALANTE	Gérard PARRAVICINI	Ingrid LOUREIRO
PASSAVANT LA ROCHERE	Marc KIPPEVIC	Mickaël MOROUSO
PENNESIERES	Jean-François ROUX	Sarah MOUGIN
PERCEY LE GRAND	Christian GEOFFROY	Michel AVENEL
PERROUSE	Frédéric CHALET	Eric GAUTHIER
PESMES	Patrice DUSSOUILLEZ	Frédéric HENNING
PIERRECOURT	Olivier NEE	Eric BAUDRY
PIN	Michèle DURAND MIGEON	Ulrich LACOSTE
PISSEURE (LA)	Dominique CLAUDEL	Raymond CLAUDEL
PLAINEMONT	Thierry COUILLAUT	Dominique GALMICHE
PLANCHER BAS	Philippe REGNAULT	Didier VILTET
PLANCHER LES MINES	Laurent LACREUSE	Michel GALMICHE
POLAINCOURT ET CLAIREFONTAINE	Michel ZILLOTTO	Giuliano NACCARATO
POMOY	Jean-Noël DEVILLERS	Jacques ROCHAT
PONTCEY	Christian TERRASSON	Martine GROSSRIEDER
PONT DE PLANCHES (LE)	Jean paul LISSER	Julien RIGDA
PONT DU BOIS	Michel HENRY	Pascal BIGE
PONT SUR L OGNON	Gérard LEINTZINGER	Annie CLERC
PORT SUR SAONE	Alain GARDIENNE I Emmanuel ARNOULD	Jean-Marie MARCHAND Alain CERDAN
POYANS	David DIZIN	Gaëlle GARNIER
PREIGNEY	Frédéric FISCHBACH	Laurent FLAJEOLET
PROISELIERE ET LANGLE (LA)	Hubert DEMOUGIN	Christian GALMICHE
PROVENCHERE	Bruno GAUTHIER	Christian BOLMONT
PURGEROT	Pascal BOUDY	Vasco DAS NEVES EUSEBIO
PUSEY	Pierre CLERC	René REGAUDIE
PUSY ET EPENOUX	Jean-Paul KALANQUIN	Jean-Pierre FALLOT
QUARTE (LA)	Franck ROYER	Dominique LASALLE
QUENOÏCHE	Alexis BULLOZ	Eric BOUSSANGE
QUERS	Jean-Noël GAUCHET	André MOREL
QUINCEY	Christian CHAUSSALET	Yves DURGET
RADDON ET CHAPENDU	Christian MENIGOZ	Daniel THIERY
RAINCOURT	Sylvain BARTHELEMY	Xavier PIERSON
RANZEVILLE	Patrick RUAUX	Non désigné(s)
RAY SUR SAONE	Michel ALBIN	Lucien DONDON
RAZE	Yves JEANNEY	Didier PHEULPIN
RECOLOGNE	Christiane HARRAND	Sylvain FLAMENT

Communes	Titulaires	Suppléants
RECOLOGNE LES RIOZ	Robert TRAVAILLOT	Stéphane VAN-HOORNE
RENAUCOURT	Franck JOLY	Christian CRUCET
RESIE SAINT MARTIN (LA)	Serge ABBEY	Claude POULINLAGARDE
RIGNOVELLE	Michel GRANDGUILLAUME	David PHEULPIN
RIGNY	Rémi LAMBERT	Régis LAMBERT
RIOZ	Gilles MAINIER Dominique PARIS	Jean-Michel VERNIER Frédéric HIRSCHY
ROCHE ET RAUCOURT	Jean-Paul GARNERY	Michel DENARIE
ROCHELLE (LA)	Lucien BARBIER	Alexandre MULTON
ROCHE MOREY (LA)	Stéphanie ZIEGLER	Thierry TUPINIER
ROCHE SUR LINOTTE ET SORANS LES CORDIERS	Brigitte EME	Philippe TROSSAT
ROMAINE (LA)	<i>Non désigné(s)</i>	<i>Non désigné(s)</i>
RONCHAMP	Jean-Claude MILLE Pierre-Eric TARIN	Patrick MARECHAL Christophe DEVILLERS
ROSEY	Damien AUBRIOT	Jackie VANNIER
ROSIERE (LA)	Jean PERREIN	Jean DUCHANOIS
ROSIERES SUR MANCE	Pascal COCAGNE	Judith SINNGRUN
ROYE	Fabrice REGNIER	Alain TERNET
RUHANS	Eglantine PELCY	Serge GIRARD
RUPT SUR SAONE	Yves CHESNET	Jean-Marie DARD
SAINT BARTHELEMY	Jackie RICHE	Yvan ROMAIN
SAINT BRESSON	Yves SIMONIN	Claude VAUBOURG
SAINT BROING	Didier MOREAU	Armel MARCEL
SAINTE MARIE EN CHANOIS	Gérard CARDOT	Jean-François FRECHIN
SAINTE MARIE EN CHAUX	Christophe RENAUDIN	Martial RAMLOT
SAINTE REINE	Nathalie NOIROT	Christian JEANNEY
SAINT FERJEUX	Olivier FOURNEROT	J.Michel BRESSON
SAINT GAND	Aurélien BARD	Stéphanie FRANCHET
SAINT GERMAIN	Philippe LECUYER	Marie hélène GUILBERT
SAINT LOUP NANTOUARD	Thomas GAULIARD	Harry BARDET
SAINT LOUP SUR SEMOUSE	Marie-Joséphine GALLORINI Jean-Paul MILLEROT	Edith DOUCET Jean JOAQUIM
SAINT MARCEL	Victor VILLEMIN	Patrick SIMONIN
SAINT REMY	Pascal VERNET	Stéphane QUESADA
SAINT SAUVEUR	Georges BERTRAND Jacques DESHAYES	Raphaël BIGEY Francis MATHIEU
SAINT SULPICE	Alain SEGUIN	Martine MARGUIER
SAINT VALBERT	Odile POUILLEY	Thierry LE BRAY
SAPONCOURT	Guillaume JACQUEMIN	David LOPEZ
SAULNOT	Christophe LOMBARDET	Nicolas CARISEY
SAULX	Patrick LOUIS	Jean-Paul CASSET
SAUVIGNEY LES GRAY	Pierre VUILLERMOZ	Cécile THABOUREY
SAUVIGNEY LES PESMES	Roland SEYFRITZ	Huguette TEUFEL
SAVOYEUX	Michel ATTALIN	André MUSSOT
SCEY SUR SAONE ET SAINT ALBIN	Georges NOEL	Bruno BASTARD
SCYE	Eric BERNARD	Aurélien POIRCUITTE
SECENANS	Michel THEVEAU	Daniel TARBY
SELLES	Jean-François KIRSCH	Jacques ROUSSEY
SEMMADON	Marie-Claire CAMUSET	Jacques MÉOT
SENARGENT MIGNAFANS	Jean-Michel BARDINE	Michel JACQUIN
SENONCOURT	Mathieu MINIC	Patrick MAIRE
SERVANCE	Jean-Pierre GRANDMOUGIN	Franck CHEVILLET
SERVIGNEY	Jean-Pierre RUAUX	Loïc ROYER
SEVEUX	Jean NOLY	Yves LHUILLIER
SOING CUBRY CHARENTENAY	Jean-Claude PETIT	Xavier FIGARD
SORANS LES BREUREY	Giliane FERRAND	Yvette DERAY
SORNAY	Karine GAILLARD	Stéphanie LAMBOLEY
TARTECOURT	Jean-François VIRIOT	Patrick LAMARRE
TAVEY	Vincent PETREQUIN	Patrick FAUCOGNEY
TERNUAY MELAY ET SAINT HILAIRE	Sandra DUPETY	Eric GROSJEAN
THEULEY	Hervé MENNETRIER	Jean DENIS
THIEFFRANS	Laurent BEAUGUITTE	Hervé DUFAY
THIENANS	Colette BEAUPRETRE	Guy PETON
TINCEY ET PONTREBEAU	Florence DOIZELET	Benoît GRENIER
TRAITIEFONTAINE	Jean-Pascal COUDRY	Gilles HUSY
TRAVES	Cyrille FARQUE	Bruno SUBE
TREMBLOIS (LE)	Frédéric PERROTIN	Jean-Philippe BONVALOT
TREMOINS	André CUENOT	Alain ROBERT
TRESILLEY	Olivier MAURAND	Ludovic BOULLAULT
TROMAREY	Philippe PAINGUET	Patrick MANGARD
VADANS	Régis BRESSAC	Sébastien VERNIER
VAITE	Gérard WALLET	Émeric MANGEOT
VAIVRE ET MONTOILLE	Michel MONIER Michel SARTORIO	Marc BRENEY Bejamin TANARI
VAIVRE (LA)	Gilles GRANDJEAN	Alain ROBERT
VALAY	Jean-Louis PAILLIER	<i>Non désigné(s)</i>
VAL DE GOUHENANS (LE)	Denis GAYES	Jean-Yves VIENOT

Communes	Titulaires	Suppléants
VALLEROIS LE BOIS	Gérard BONJOUR	Julien DISANTANTONIO
VALLEROIS LORIOZ	André CHOPARD	Geneviève CUISANCE
VAL SAINT ELOI (LE)	Daniel COUPRIAUX	Daniel PINOT
VANDELANS	Patrick HUILIER	Evelyne GAY
VANNE	Rémy DROUHET	Joel MONGIN
VANTOUX ET LONGEVILLE	Gérard PEURIERE	Emmanuelle SERGEANT
VAROGNE	Sylvia LAMBOLEY	Julia STINGER
VARS	Jean-François BUHLER	Marcelline POULNOT
VAUCHOUX	David POURCELOT	Michel GRUJARD
VAUCONCOURT NERVEZAIN	Gustave MUNIER	Mickaël POISSENOT
VAUVILLERS	Gilbert PUJOL	Jean-François VILMARD
VAUX LE MONCELOT	Etienne LECOMTE	Bruno BEAUVILLAIN
VELESME ECHEVANNE	Pascal RENAUDOT	Guy JACQUIN
VELET	Gilles DUMONT	David LEGOUX
VELLECHEVREUX ET COURBENANS	Joel BAUDIER	Marie-Hélène BRINCOURT
VELLECLAIRE	Armelle PARMENTIER	Sophie VUILLET
VELLEFAUX	Olivier DUBRAY	Estelle CRIQUI
VELLEFREY ET VELLEFRANGE	Olivier JEUNOT	Sébastien BERNASCONI
VELLEFRIE	Alexandre COLFORT	Gilbert CRIQUI
VELLEGUINDRY ET LEVRECEY	Michel ROBERT	Lionel FORT
VELLE LE CHATEL	Olivier BAUDEMENT BAVOUX	Pierre POUGEUX
VELLEMINFROY	Jean BOURGEOIS	Daniel PERNOT
VELLEMOZ	Pierre CASELLA	Jacques DE SY
VELLEXON QUEUTREY ET VAUDEY	Sébastien PERTET	Jean-Marie ROBERT
VELLOREILLE LES CHOYE	Philippe MARTIN	Pierre MAIRE
VELORCEY	Martial GIRARDOT	Jean-Louis GRADOZ
VENERE	Jean-Louis MEUNIER	Nathalie CHOPARD
VENISEY	Rémi LESCORNEL	Michel RENAUD
VEREUX	Bruno TUPINIER	James BUTHIAU
VERGENNE (LA)	Patrick AUDRAS	Guy LEVAIN
VERLANS	Philippe GUYOT	Jean THIEBAUD
VERNOIS SUR MANCE	Pascal RODRIGUES	Pascal CHEVALIER
VERNOTTE (LA)	Robert PERRIN	Maurice SALOMON
VESOUL	Yvon KIEBER Ludovic BALLESTER Elian MENNETRIER Yves DOISE Jean-Michel RAGOT Jean jacques LEGAY Odile COLLINET Jean Yannick TUPIN	Véronique DEGALLAIX Stéphane PINI Alexandre GARNIRON Thomas OUDOT Philippe MENDES EVARISTO Geneviève MAUCHARD Fabienne HAPPE Delphine GOBETTI
VEZET	Jérôme BERGEZ	Gilles GAUTHIER
VILLAFANS	Paul SEGUIN	Stéphane DURAND
VILLARGENT	Loris MORAS	Henri BOSSERT
VILLARS LE PAUTEL	Jean GUILLAUME	Christian JAMEY
VILLEDIEU EN FONTENETTE (LA)	Olivier FRAND	Jean-Michel POUILLEY
VILLEFRANCON	Jean-Louis FOUSSERET	Mickaël ROTA
VILLENEUVE BELLENOYE ET LA MAIZE	Claude FOLLEY	Daniel SANCHEZ
VILLEPAROIS	Bruno MICHEL	André ROYER
VILLERS BOUTON	Gilles DURAND	Virginie BOMBLE
VILLERS CHEMIN ET MONT LES ETRELLES	Laurent PERNOT	Noël BARRET
VILLERSEXEL	André MARTINEZ	Jean charles GODERIAUX
VILLERS LA VILLE	Marc BUHLER	Jacky GROSJEAN
VILLERS LE SEC	Jacques THEULIN	Danièle MOUGIN
VILLERS LES LUXEUIL	Jean-François MAIGRET	Alain VAUCHOT
VILLERS PATER	Michel SERIOT	Françoise LARRIEU
VILLERS SUR PORT	Gérard DURGÈT	François MEUDRE
VILLERS SUR SAULNOT	Michel BOSSERDET	Gilbert FILET
VILLERS VAUDEY	Sébastien ELSAN	Frédéric BESANCON
VILORY	Daniel GAUTHIER	Hervé VIVOT
VISONCOURT	Jean-Luc VEILLON	Maryline ROBERT
VITREY SUR MANCE	Bernard BERGER	David BUSSEY
VOIVRE (LA)	Pierre ALCHENBERGER	Catherine GRANDJEAN
VOLON	Didier LAURENT	Jérôme FAVRET
VORAY SUR L OGNON	Denis DAGOT	Guy VERNET
VOUGECOURT	André GAZILLOT	Vincent VARENNE
VOUHENANS	Marc GUCCIARDI	Christian CLAUDEL
VREGILLE	Fabrice BIGONVILLE	Jean-François ABISSE
VYANS LE VAL	Yves LIGIER	Marie-Françoise PEPIER
VY LE FERROUX	Denis CORNEILLE	Edith DUBOUSQUET
VY LES FILAIN	Anne ABRECHT	Daniel GAZON
VY LES LURE	Claude KOHLER	Christine DESCOLLONGES
VY LES RUPT	Benoît SIMON	Eric MASOYE